



# ÉCURAS

**Bulletin d'informations communales**



**Village Des Defaix.**

**[www.ecuras.fr](http://www.ecuras.fr)**

**[le.bulletin.ecuras@gmail.com](mailto:le.bulletin.ecuras@gmail.com)**

**N°50 Juin 2025**

## Le mot du maire.



Le conseil municipal fait une correction du bulletin, veuillez nous excuser s'il y a encore des fautes d'orthographe, merci de votre compréhension.

**T**out d'abord je voudrais revenir sur la page n° 9 du bulletin n° 49 de décembre 2024. Nous avons eu quelques personnes qui nous ont signalé que cette affiche les avait choqué. Je dois dire que nous l'avions mise afin de vouloir promouvoir le « *Made in France* » avec un peu d'humour et je reconnais que nous avons fait une erreur et j'en prends acte. Cette impression n'est pas la seule dans ce cas et l'affiche de la page n° 62 m'a aussi été reprochée et j'en prends acte également.

Ceci dit, je vous parlais dans le dernier petit journal que le recensement de la population devait avoir lieu entre la mi-janvier 2025 et la mi-février 2025, ce qui a été fait par Mme Catharine ( Cathy ) LANE et Mr Didier BERLAND. Je tiens à remercier infiniment ces deux personnes ainsi que les secrétaires de mairie pour leur travail sérieux et complémentaire. Le chiffre 653 qui en ressort correspond à une augmentation de 18 % de la population communale, ce qui fait environ 100 habitants de plus à Écuras. Il est vrai qu'au fil des petits journaux communaux je faisais état du nombre croissant de maisons vendues en résidence principale et dont découlerait un nombre plus important d'habitants. Cette progression est une bonne chose pour notre commune, ce qui montre un dynamisme et une attractivité de notre monde rural, même si j'ai toujours, et je garderai au fond de moi, le regret de la fermeture de notre école communale.

Nous entamons notre dernière année de ce mandat et nous allons en priorité finir les travaux engagés. Certains sont pratiquement terminés comme l'agrandissement du cimetière, et l'assainissement collectif du village de la Borderie dont toutes les maisons sont maintenant raccordables.

### Écuras

### Sommaire

#### Bulletin N° 50 Juin 2025

**Pages 2 et 3:** Le mot du Maire. Ramassage des métaux et ferrailles, annonces diverses.

**Page 4:** Menuisier agencier à Écuras.

**Pages 5 à 7:** Recensements de 1841 à nos jours, nouveau à Écuras cours de musique.

**Pages 8 et 9:** Avis d'élagage et de débroussaillage

**Pages 10 et 11:** Hommage à Guy...

**Pages 12 à 23:** Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

**Page 24:** Informations communales.

**Page 25:** Un petit rappel et défibrillateurs.

**Pages 26 et 27:** Budget Communal 2025 et budget Assainissement 2025.

**Pages 28 et 29:** Cérémonie du 8 mai 2025.

**Pages 30 et 31:** Le club de l'Amitié.

**Pages 32 et 33:** ÉcurArts 2025: 3 expositions exceptionnelles.

**Pages 34 et 35:** La bibliothèque d'Écuras.

**Page 36:** Un Téléthon réussi.

**Page 37:** Concert dans l'église d'Écuras.

**Pages 38 et 39:** Expositions dans la salle des fêtes.

**Page 40:** La gym volontaire.

**Pages 41 à 43:** Travaux et aménagements réalisés et à venir.

**Pages 44 et 45:** Société de chasse d'Écuras.

**Pages 46 et 47:** L'école des Écurieux et le marché des producteurs.

**Pages 48 à 50:** Le Comité des fêtes.

**Page 51:** La chorale Asonancia.

**Pages 52 et 53:** Nouveau sur votre commune et Photos + Écuras terre de légendes.

**Pages 54 et 55:** Photos diverses + article fibre.

**Page 56:** État civil 2024 et renseignements utiles.

### Écuras

Bulletin d'informations communales

Responsable de publication: Denis DONNARY

Comité de rédaction: Marie-Christelle BRUN( pour la mise en page...), Jean-Paul BENOIT, Joëlle ROCHE, Éric BARDOULAT, Monique CANTEAU, Laetitia JHANJEE, Reinier SINAASAPPEL, Marie-Françoise FILLEUL, Pascale COUROUBLE, Florence GIGNAC, Brieuc DUROUSSEAU DUGONTIER, Bernard DETHOOR, Lionel LEVEQUE.

Dépôt légal n°568 du 21/06/91 - 480 exemplaires

Impression : agate.com@wanadoo.fr

16000 Angoulême

## La vie de la Commune.

### Le mot du maire.

Au moment où j'écris ces mots, le gravillonnage des voies communales se termine. Il est bon de noter que le village sera fait dans sa totalité.

Vous trouverez dans la rubrique « *travaux et aménagements réalisés et à venir* » de ce petit journal tout le reste concernant ce qui va être entrepris.

Je tiens aussi à vous dire que je ne me représenterai pas pour les municipales qui auront lieu en mars 2026. Je suis élu dans ce conseil depuis 2008 ce qui fera 18 ans au service de la commune dont 12 ans en tant qu'édile. Je vous remercie sincèrement toutes et tous pour la confiance que vous m'avez témoigné et j'aurai l'occasion, sûrement aux vœux du Maire pour 2026, de faire l'état et le bilan de ces années à la tête de la commune.

En attendant je vous souhaite un bel été dans notre campagne rurale.

Amicalement, Denis DONNARY.

### Ramassage des métaux et ferrailles.

Monsieur LOTTE Bruno passera dans les villages de la commune afin de collecter tous les métaux et ferrailles dont vous voulez vous débarrasser :

**Le jeudi 28 août 2025 en matinée.**

Le ramassage a lieu en porte à porte et l'inscription auprès de la mairie d'Écuras au :

**05.45.23.20.08**

Les gros appareils ménagers ne sont plus pris, vous devez les déposer vous-même à la déchetterie.

### Annonces diverses.

#### TERRAIN A VENDRE.

La commune d'Écuras vend un terrain constructible avec possibilité de raccordement à l'assainissement collectif. Ce terrain se situe en face du garage CARD' AUTOS de Châtain-Besson, sa superficie est de 1500 M2 et il est vendu au prix de 10 € M2. Le bornage a été réalisé.

**Pour tous renseignements s'adresser à la mairie d'Écuras au :**

**05.45.23.20.08**

La vie de la Commune.

Menuisier Agenceur à Écuras.



**L**a craie à bois est une entreprise de menuiserie installée sur la commune d'Écuras depuis 2017.

Mes réalisations vont de l'agencement (fabrication de cuisine, bibliothèque, dressing...), meubles, jusqu'aux portes d'entrées, portes de grange etc.

Chaque création est conçue et réalisée à l'atelier en privilégiant au maximum les essences locales.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec moi afin d'étudier ensemble votre projet.



DUROUSSEAU DUGONTIER Briec

Pour « La craie à bois » **06 07 26 90 34**

**[menuiserie@lacraieabois.fr](mailto:menuiserie@lacraieabois.fr)**

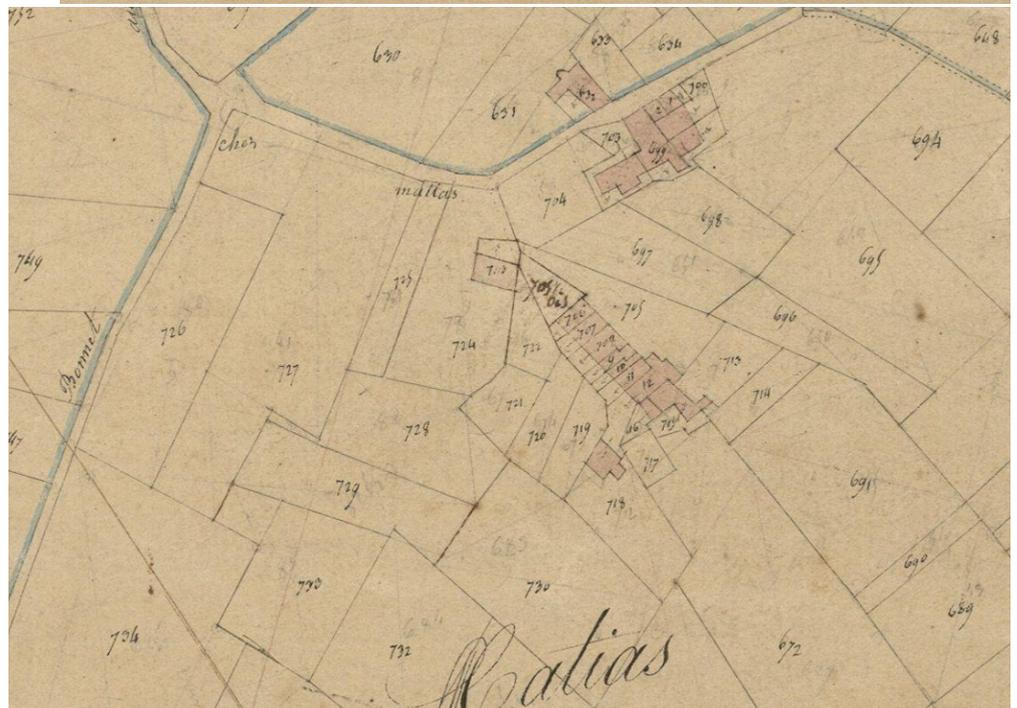
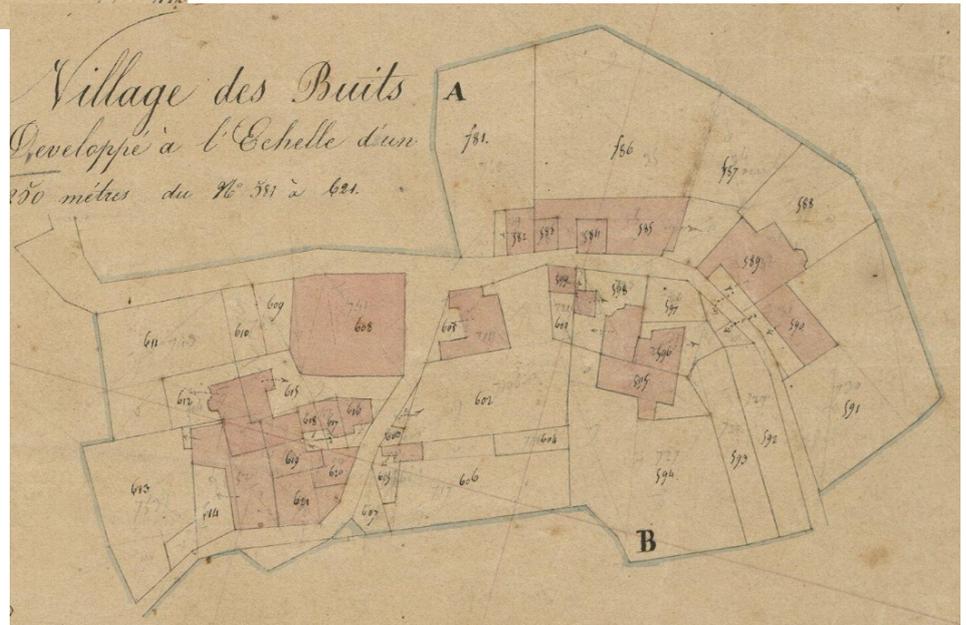
**Briec DUROUSSEAU DUGONTIER.**

# La vie de la Commune.

## Recensements de 1841 à nos jours.



Plan cadastral datant de 1832 au village des BUIES (LES BOINS) et chez Mathias.



## La vie de la Commune.

### Recensements de 1841 à nos jours.

1841 : Les Boins et chez Mathias 28 maisons et 110 habitants dont 1677 habitants sur Écuras.

1846 : Les Boins et chez Mathias 31 maisons et 126 habitants dont 1792 habitants sur Écuras.

1861 : Les Boins et chez Mathias 33 maisons et 110 habitants dont 1685 habitants sur Écuras.

1872 : Les Boins et chez Mathias 36 maisons et 120 habitants dont 1637 habitants sur Écuras.

1876 : Les Boins et chez Mathias 31 maisons et 111 habitants dont 1617 habitants sur Écuras.

1881 : Les Boins et chez Mathias 32 maisons et 118 habitants dont 1695 habitants sur Écuras.

1886 : Les Boins et chez Mathias 32 maisons et 114 habitants dont 1641 habitants sur Écuras.

1891 : Les Boins et chez Mathias 33 maisons et 112 habitants dont 1581 habitants sur Écuras.

1896 : Les Boins et chez Mathias 31 maisons et 125 habitants dont 1543 habitants sur Écuras.

1901 : Les Boins et chez Mathias 31 maisons et 111 habitants dont 1520 habitants sur Écuras.

1906 : Les Boins et chez Mathias 32 maisons et 110 habitants dont 1463 habitants sur Écuras.

1911 : Les Boins et chez Mathias 29 maisons et 89 habitants dont 1399 habitants sur Écuras.

1921 : Les Boins et chez Mathias 20 maisons et 57 habitants dont 1244 habitants sur Écuras.

1926 : Les Boins et chez Mathias 17 maisons et 50 habitants dont 1230 habitants sur Écuras.

1831 : Les Boins et chez Mathias 14 maisons et 46 habitants dont 1148 habitants sur Écuras.

1936 : Les Boins et chez Mathias 14 maisons et 49 habitants dont 1132 habitants sur Écuras.

A partir de 1946 à maintenant sur internet on ne trouve plus les détails de la population des villages de la commune d'Écuras.

1946 : 1004 habitants sur Écuras.

2004 : 626 habitants sur Écuras.

1954 : 894 habitants sur Écuras.

2006 : 650 habitants sur Écuras.

1962 : 838 habitants sur Écuras.

2009 : 632 habitants sur Écuras.

1968 : 776 habitants sur Écuras.

2014 : 589 habitants sur Écuras.

1975 : 686 habitants sur Écuras.

2019 : 569 habitants sur Écuras.

1982 : 634 habitants sur Écuras.

2022 : 542 habitants sur Écuras.

1990 : 628 habitants sur Écuras.

1999 : 557 habitants sur Écuras.

2025 : Les Boins et chez Mathias 9 maisons et 21 habitants dont 653 habitants sur Écuras.

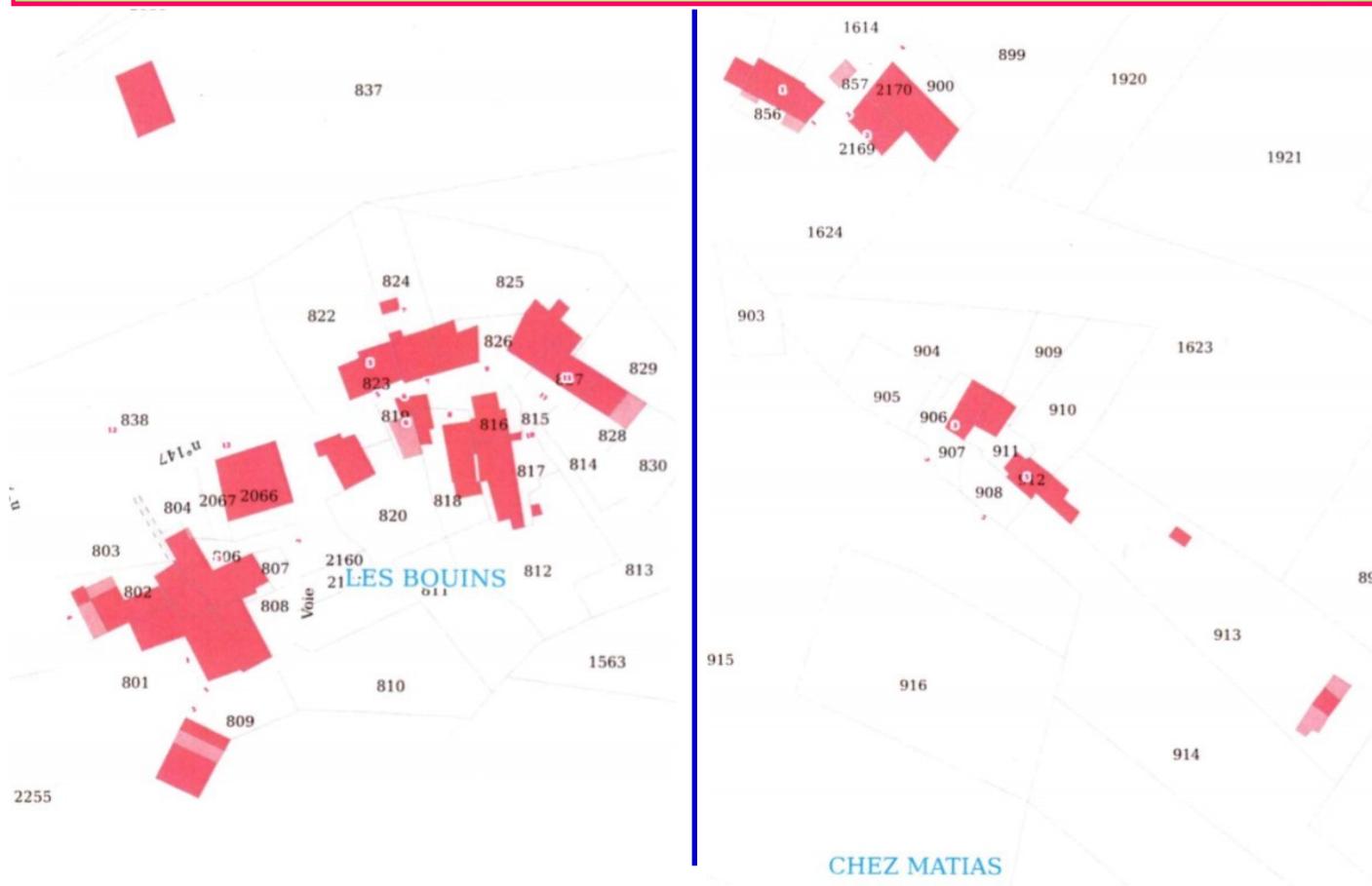
En 1846: il y a 1792 habitants sur la commune d'Écuras et maintenant 653 habitants sur la commune la population a été divisée par 3 environ. Il faut remonter en 2006 pour trouver un équivalent.

En 1841 il y avait les familles:

Jonquet, Saumon, Morellet plusieurs familles, Poitevin, Picard, Deplas, Précigou, Nivet plusieurs familles, Sinturet, Nicolas, plusieurs familles Raynaud, Desbordes, Brun, Niort, Désouillères... A l'époque il y avait une dizaine d'enfants dans chaque foyer et dans chaque

## La vie de la Commune.

### Recensements de 1841 à nos jours.



maison il y avait 1 ou 2 pièces pas plus ; ils dormaient tous dans la même pièce. Et maintenant plus grand-chose à voir avec aujourd'hui.

Marie-Christelle BRUN.

### Nouveau à Écuras: cours de musique.

Après discussions et rencontres de personnes liées à Asonancia, je me permets de vous adresser une proposition d'activité musicale diffusable pour être réalisable début septembre 2025.

Florence GIGNAC, diplômée en éducation musicale et musicologie propose dès septembre 2025 (dans le cadre de l'association Asonancia) un cours hebdomadaire d'histoire de la musique et de pratiques vocales, organisé autour d'écoutes musicales éclectiques afin de découvrir plus largement l'univers de la musique.

Ce cours s'envisage du niveau débutant à avancé. Un cours d'essai sera proposé sans engagement.

Réunion préalable le **samedi 30 août à 11h.**

Renseignements au **06.47.49.23.63** ou **05.45.23.22.24**

Florence GIGNAC.

La vie de la Commune.

Avis d'information d'élagage, et de débroussaillage...



## **AVIS**

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

**400 KV CLERAC-PLAUD**

*Portée(s) : 193-194*

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :  
**ÉCURAS**

à dater du 15/03/2025  
jusqu'au 31/08/2025

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux MCO LIMOGES, à l'entreprise :

**JAMVERT**  
elisa@jamvert.fr  
05 61 96 60 58

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>



En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

**RTE GMR MCO LIMOGES**  
ZI le Ponteix 4 rue Edison  
87220 FEYTIAT  
**Christophe MOREL (06.87.76.20.50)**  
**Morgane Le Cornec (06.86.10.25.98)**

La vie de la Commune.

Avis d'information d'élagage, et de débroussaillage...



DEPARTEMENT : CHARENTE – 16 –

## AVIS D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux :

**- D'ELAGAGE, D'ABATTAGE ET DE DÉBROUSSAILLAGE**

Nécessaires à l'entretien des lignes électriques haute tension seront entrepris sur le territoire.

L'exécution de ces travaux sont confiés par ENEDIS à l'entreprise,

**JK ELAGAGE gérée par Jamalle KHAMMOUCH**

Pour toute information ou questions concernant l'exécution de ces travaux les intéressés peuvent s'adresser soit au représentant(s) de l'Entreprise,

**JK ELAGAGE  
Mr Jamalle KHAMMOUCH  
22 boulevard Albert Camus  
19000 TULLE**

**06.88.23.80.35 au 06.89.21.94.91 ou par mail [j.khammouch@orange.fr](mailto:j.khammouch@orange.fr)**

Soit au représentant local d'ENEDIS Agence Exploitation Réseau Électricité de Charente qui assure le contrôle des travaux,

**Anouck CLAUT 05 46 96 69 13**

## La vie de la Commune.

### Hommage à Guy...

#### Adieu Guy...



**S**'il y a des printemps que l'on espère radieux, celui-là conservera un goût particulièrement amer...

En 2015, le fournil communal a été réhabilité suite au souhait de la municipalité de faire fonctionner l'ancien four à pain lors de manifestations. Jacques ENGUEHARD, montbronnais et ancien boulanger à la retraite, connaissant la conduite des anciens fours à bois s'est alors proposé de venir former un fournier et de prendre en main la gestion de la pâte, que seul un boulanger peut appréhender convenablement ; après 45 ans de vie professionnelle éreintante et l'âge avançant, il décide de passer la main pour la fin de la saison 2016...

Guy BARBÉ, rencontré fortuitement sur une foire durant l'été, ayant eu des échos du four à pain d'Écuras et étant jeune retraité revenu habiter ÉYMOUTHIER, se propose spontanément ; bien connu dans le Montbronnais, originaire du LINDOIS, il a fait son apprentissage à la boulangerie LAVERGNE et termine sa carrière comme artisan-boulangier à GORRE-87. Convivial, méthodique, courageux et au savoir-faire incontestable, il s'est de suite intégré à la vie de l'association et le duo fournier/boulangier a rapidement trouvé le bon feeling. Cette nouvelle activité lui plaisait, il aimait fréquenter de nouvelles têtes, retrouver d'anciennes connaissances lors de nos animations, ne rechignant jamais à intervenir dès 3 ou 4 h du matin, n'étant jamais avare de conseils ou de remarques ; c'était un bonheur d'œuvrer en sa compagnie même si parfois nous n'étions pas forcément d'accord sur tel ou tel mode opératoire, conception ou timing à respecter. L'idée des brioches de Noël depuis 2017, c'était lui, de même que celle d'une longueur d'un mètre, cuite cette année-là dans notre four ; il les confectionnait chez lui, en y consacrant beaucoup de temps ; son savoir-faire était là

## La vie de la Commune.

### Hommage à Guy...

aussi très pointu, ne cessant de me répéter : « *jamais de fleur d'oranger !* » ou encore : « *le secret d'une bonne brioche tient dans la qualité du beurre...* ». Il gérait toute la production seul, ne tenant pas à ce que j'y touche.

Depuis quelque temps, suite à divers problèmes, sa santé allant en déclinant, il ne se sentait plus capable d'être aussi opérationnel...

Et ce 29 mars au matin, il nous a brutalement quitté, nous laissant sans voix.

Le fournil et toutes celles et ceux qui l'ont un jour côtoyé, ne l'oublieront pas.

Adieu Guy, nous poursuivrons l'aventure tant bien que mal, nous savons que de là-haut tu garderas un œil sur nous !



Jean-Paul BENOIT.

## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

Artisanat connu et pratiqué depuis la protohistoire, les Gaulois étant en effet reconnus habiles forgerons, puis devenu indispensable dans la vie de tous les jours, la construction, l'agriculture, les transports, l'armement, etc, le travail du fer s'est développé rapidement, de par la facilité au départ de la construction de bas-fourneaux éphémères où le minerai était réduit et transformé en massifs de fer, travaillés dans la foulée (technique en vigueur de la protohistoire à la fin du Moyen-Age). On remarque dans l'ancien bâti du bourg d'**Écuras**, autour de l'église, ainsi que dans les sols proches suite à travaux de décaissement, quantité de fonds de fours, probablement médiévaux, et scories diverses, minerai parfois. On peut avancer que le bourg a été le siège d'une petite sidérurgie médiévale en bas-fourneau, peut-être en rapport avec la présence du prieuré proche. L'arrivée du haut-fourneau dans nos campagnes au début du XVIe a révolutionné l'obtention du fer par la création de forges le long de nos cours d'eau, établissements possédant fonderie (haut-fourneau) et affinerie (qui transformera la fonte en fer, la matière obtenue au départ étant cette fois de la fonte). **Lavallade** sur la Tardoire, **Chez-Bigot** et la **forge du bourg** (minoterie Périgord Farines actuelle), toutes deux sur le Trioux et toutes trois sur **Busserolles**, en sont les plus proches exemples. Maintes spécialités sont apparues dans nos paroisses puis communes : forgerons bien-sûr, taillandiers, ferblantiers, serruriers, maréchaux-ferrants... Si la célèbre tour conçue par Eiffel est un exemple remarquable du travail du fer, on peut encore admirer ça et là au sein de nos villages de beaux ouvrages façonnés par d'habiles forgerons locaux : pentures, girouettes, défenses, grilles barreaudées, chenets et landiers, etc. **Écuras**, voisine on l'a vu de centres de production importants, a connu le son du marteau sur l'enclume, le ferrage des chevaux, le savoir-faire de l'élaboration des outils taillants ou l'ajustement précis des serrures d'autrefois...

Le dépouillement des registres paroissiaux puis d'état-civil ainsi que les recensements, nous révèle les noms et spécialités de ceux qui pour beaucoup furent nos ancêtres, amoureux de leur métier, œuvrant souvent dans des conditions difficiles, tels nos forgerons de villages et ouvriers des forges.

Antérieurement à 1685 les actes sont peu parlants quant aux professions exercées.

Mixant les registres paroissiaux, d'état-civil et recensements de population, cette présentation se veut la plus complète possible :

En 1624 Jehan JOUSSELY est maréchal (pas de lieu). On y trouve *Feu Léonard SAULMON*, maréchal, époux de *Narde JOUSSELY* du **Puy d'Écuras**.

En 1627 on parle de *feu François SAULMON*, maréchal, époux de Jehanne BIGOT. (pas de lieu). Jehan BASSET est maréchal (peut-être aux **Defaix**), parrain de Jehan fils de François SARLANGE et *Nardi* AYMERY.

Le 15 janvier 1645 inhumation de Paul DRIGN... du **Maine-Boyer** décédé à la *forge de Sainte-Catherine*. [Qu'a t'on voulu entendre par là ? On sait que les familles COURAUDIN/ DUROUSSEAU sont intimement liées au XVIIe à certaines forges locales dont **Pierre-Pensue** à **Chabrot**, **Villautrange** où en 1688 on parle de la *forge de Mr Chabrot proche de Villautrange*, **La Séchère** à **Saint-Mathieu-87**.

## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

Or un François DUROUSSEAU sgr du **Mas de Vouthon**, qui possédait une forge sur la Tardoire, et de **Sainte-Catherine**, était le fils de Marie COURAUDIN fille du sgr de **Ferrières** propriétaire de forges ; ce François fut-il également propriétaire ou gestionnaire de la forge de **Villaustrange** sous-entendue alors comme étant *la forge de Mr de Sainte-Catherine* ? Mariée à Jeanne de LAMBERTIE il décède en 1658, les DUROUSSEAU vendent **Sainte-Catherine** en 1663].

En 1647 François ALABONNE marteleur de fer du bourg de **Busserolles** est parrain de Catherine SAULMON fille de Pierre SAULMON et Pétronille ALABONNE du **Puy d'Écuras** [François devait travailler à la forge du bourg sur le Trieux, site Périgord Farines actuel ; on constate les liens étroits entre Écurassiens et forges voisines ; un Etienne ALABONNE 74 ans est forgeron au **Trieux** en 1767, un Jean ALABONNE 55 ans environ est *faure* à **Pagnac** en 1793, un autre Jean forgeron au **Trieux** en 1799 ; cette famille également présente sur les tuileries locales semble être originaire de **Lubersac** en Corrèze ].

Le 13 juillet 1647 la femme de Martial D'HUGUET maître forgeron âgée de 43 ans a été inhumée dans la chapelle *de notre dame* de l'église Saint-Etienne ; ledit Martial a promis de faire conduire 500 tuiles pour la couverture de l'église d'ici deux mois.

En 1651 Georges de la VALLADE est maréchal (pas de lieu).

Le 10 avril 1652 inhumation de Martial DUGUET forgeron âgé d'environ 60 ans .

Le 29 septembre 1652 Gabriel BROUSSE maître de forges demeurant à **Chabrot** est parrain de Marie PICARD fille de Guillaume et Jeanne MOUNERAT du village de **la Peyre**.

En 1655 Etienne DELAVALLADE est maréchal au *mesnepachon*, époux de Jane CHABELLARD ; leur fils Pierre a été baptisé le 10 octobre.

En 1671 (prénom illisible) DEPLANGE est serrurier à *Rayrie*, époux de Marguerite DEPLAS.

En 1685 Pierre de la VALADE *maistre affineur de fer* [l'affineur œuvrait en affinerie, où par chauffe et martelage la fonte était transformée en fer par élimination d'une partie de son carbone] demeurant au *maynepachon*, époux d'Ausone DUGUET. Pierre de LAPLANCHE [dit défunt le 2 novembre] était affineur de fer demeurant à **Chez Cambrai**, époux de Catherine de LAGE. Léonard BASSET est forgeron aux **Limousines**, époux de Maurice [prénom également féminin à l'époque] BOUCHELOT. Jean BOUCHELAUD est *maistre mareschal* au bourg d'**Écuras**, époux de Jeanne VIROULAUD. François TRIGEAUD est *tireur de mine à fer* demeurant à **La Borderie**, époux d'Anne BEYGEARD. [Il est possible qu'il œuvrait sur les sites d'extraction de minerai de fer de **Vergnas, Bois-Bénil, Baschaloup** ou **Orgedeuil**]. François de la VALADE est *affineur à fer* demeurant au *maynepachon*, époux de Josephe de RASSAT.

## La vie de la Commune.

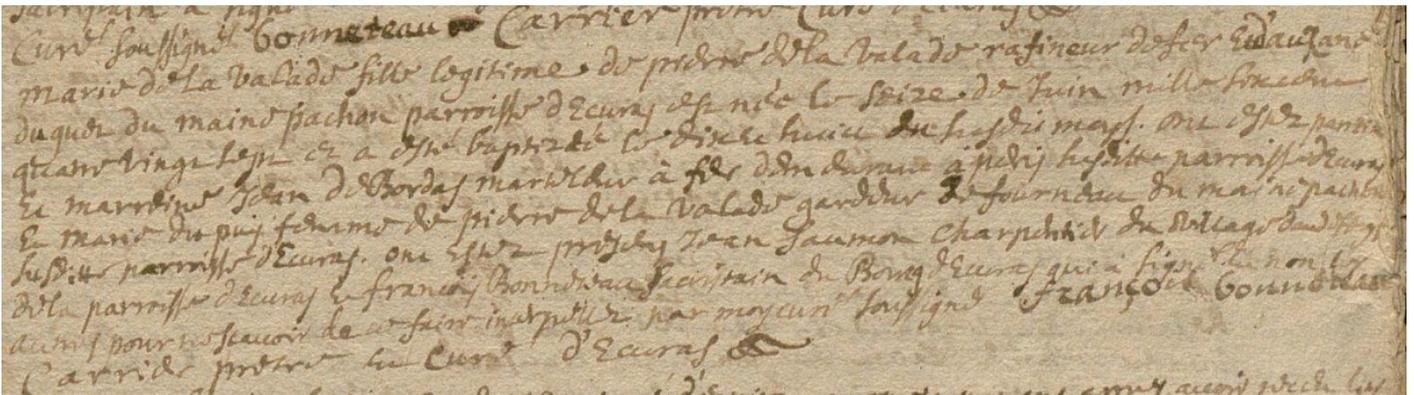
### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

Andrieu DUGUET est forgeron demeurant au bourg d'**Écuras**, époux de Jeanne de la RUE.

Le 3 septembre 1685 mariage de Pierre de la VALADE *garde de fourneaux à feu*, avec Marie DUPUY, au *Maynepachon*.

En 1687 Pierre de la VALADE est *rafineur de fer* demeurant au **Maine-Pachou** ; parrain de sa fille : Jean De BORDAS *marteleur à fer* ; marraine : Marie DUPUY femme de Pierre de la VALADE *gardeur de fourneau*, demeurant tous au **Maine-Pachou**. [le garde ou gardeur était la personne employée à la conduite d'un haut-fourneau et procédant aux coulées de fonte].

Acte de 1687.



Il paraît logique que nos deux ou trois Pierre DELAVALLADE, Jean DESBORDES [tels seraient leurs noms modernes], feu Pierre DELAPLANCHE et François DELAVALLADE travaillaient à la forge la plus proche, soit celle de **Chez-Bigot** sur le Trieux, paroisse de **Busserolles**, dont on reparlera prochainement ; elle possède en effet un haut-fourneau en 1592, année de commande de 1000 *balles de canons* et 200 *balles de couleuvrine* ; une affinerie y est attestée en 1646 (1). Si l'on se penche sur la voirie de l'époque, nos braves avaient à effectuer 6,6 km de leur village à leur lieu de travail, par **Les Defaix**, **Chez Cambrai** où ils devaient passer chercher P. DELAPLANCHE de son vivant, **La Montecaille** où un gué était connu de longue date permettant le franchissement de la Tardoire, et **Paugnac**. Une passerelle y figure sur l'ancien cadastre de **Busserolles** de 1844 mais qu'en était-il au XVIIe ?

EXTRAIT CARTE BELLEYME CHEZ-BIGOT.



## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

En 1687 Pierre DEBORDES est forgeron à *Chassaignes*. Antoine ABON est apprenti maréchal demeurant aux *Jalligies*. [un Léonard DESBORDES *faure* au bourg de **Bussière-Badil** en 1776, Martial forgeron au **Trioux** en 1778, époux de Louise LEGER, Léobon, *faure* au bourg de **Bussière-Badil** en 1793, Jean 31 ans cloutier à **Javerlhac** en 1821, Jean, 20 ans garçon-taillandier demeurant au **Grand-Villote** de **Busserolles** en 1834, époux de Marie TARDIEU].

En 1688 Jean TOURISSAU est maréchal demeurant au village de *Boin*, époux de Françoise de la VALADE. Léonard BASSET est serrurier aux **Limousines**. Jean VIROULAUD est maréchal aux *Jalligies*. Martial de la VALADE et son père Léonard sont taillandiers [spécialisés en outils coupants ou tranchants] au **Maine-Pachou**.

En 1689 Jehan BOUCHELOT [déjà vu en 1685] est *mestre* maréchal au bourg d'**Écuras**, époux de Jeanne VOROULAU. Léonard BASSER est maréchal aux **Limousines** [le même qu'en 1688?]

Le 2 janvier 1690 décès de Catherine DESBORDES épouse de Mathias FAURIE serrurier aux *Jelligies*.

En 1690 Léonard BOUSSETON est serrurier aux **Limousines**. Jean BOUCHERON est maréchal au bourg d'**Écuras**. Pierre DUGUET est maréchal aux *Jelligies*. Décès de Jean BASSER serrurier aux **Limousines**, âgé d'environ 60 ans ; Léonard BOUSSETON assiste à ses funérailles.

Le 10 novembre 1694 baptême de François fils de ..... dit *Lampeti*, *gardeur à fourneaux* et de Jeanne, du village *Damperre* [**Empeyrat**]. [Il est possible qu'il œuvre lui aussi à la forge de **Chez-Bigot**].

#### CPA ATELIER FORGERON.



## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

En 1743 Jean SAUMON et François VIROULAUD sont forgerons à **La Borderie**. Feu Jean FORIE était auparavant serrurier aux **Gilligies**.

En 1744 Pierre DUTEIL est forgeron au **Maine-Boyer**.

En 1750 Octavien DELAVALLADE est maréchal, peut-être aux **Limousines**.

En 1751 Léonard PENICHOU est forgeron (pas de lieu).

En 1752 Jean DELAVALLADE est forgeron (pas de lieu).

Le 30 décembre 1779 décès de Jean PERRONIE âgée d'environ 55 ans, maréchal-ferrant aux **Gilligies**.

Le 5 juin 1787 Louis FORT maître maréchal au **Maine-Pachou**, fils de Louis FORT et feu Marguerite LAVALLADE, épouse Jeanne BERNARD fille de feu Pierre, maréchal et de vivante Magdelaine CALENDRAU habitant à la **Maison-Neuve** paroisse de **Saint-Estèphe** ; il décédera le 25 avril 1818 à 51 ans ; ses fils Elie et Jean lui succéderont comme maréchaux à **Maison-Neuve**, Pierre, un autre des fils 24 ans est maréchal demeurant aux forges d'**Etouars** en 1834.

En 1792 Georges DELAVALLADE, forgeron au **Maine-Pachou** était décédé. Pierre PERONNY est taillandier aux **Pies**.

En 1795 Junien de BRIE est taillandier domicilié *au lieu du chatenbesou*. Michel FARGEAS est taillandier à **La Borderie** ; il est mentionné *cultivateur* en 1801 puis *maréchal* en 1802 [un Michel FARGEAS forgeron demeurant à la forge de *lomendas* – probablement **Lamandeu** de **Busserolles** en 1746, Jean, *faure* au bourg de **Bussière-Badil** en 1779, veuf de Marguerite BACHELERIE].

En 1797 Jean LAVOY est maréchal, peut-être aux **Pies**.

Le 18 pluviôse An VI [6 février 1798], mariage de Jean BASSET *talladandié* aux **Limousines**, fils de Simon BASSET et de Moricette SOMMON, avec Marie VIROLLAUD de **Germanas**.

En 1801 Jean SARLANGE est taillandier demeurant au **Bois de la Font**.

Prairial An X [mai 1802] François VIGNAUD 32 ans est *faure* demeurant au bourg d'**Écuras**, époux de Marie FREDON née à **Chez-Levraud**.

En 1802 Jacques DANIAS 24 ans est maréchal au **Chatain-Besson**.

En 1803 Jean PENOUTI 28 ans est garçon-maréchal au **Bois de la Font** ; il est mentionné maréchal en 1806. [famille très impliquée dans le travail du fer, rencontrée régulièrement dans le milieu sidérurgique régional : Jean PENOTI *faure* au **Montizon** en 1741, un Guillaume PENOTY à la forge de **Lavallade** en 1778, Martial PENOTIS cloutier à **Cros** du **Lindois** en 1793, Jean PENOTY maréchal à **Magnanon** en 1796, Martial PENOTY maréchal à **Magnanon** en 1804, Martial PENOUTY 27 ans forgeron demeurant à **Tassat** de **Javerlhac** en 1812, écrit PENNOTI en 1817, Jean PENOTY 26 ans forgeron aux **Tuilières** de **Bussière-Badil** en 1833, Jean (le même?) forgeron au

## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

**Chalard de Busserolles** en 1836 puis aux **Brunies de Roussines** en 1837, Jean (le même?) 38 ans forgeron demeurant à la forge de **La Séchère** à **Saint-Mathieu**, en 1847, Jean 25 ans forgeron à **Neuille** de **Saint-Mathieu** en 1849, Léonard 40 ans cloutier à **Magnanon** en 1848, Jean, forgeron à **Varaignes** en 1857, père de Jean forgeron au **Montizon**, etc].

En 1809 Jean PENOTI 30 ans est maréchal demeurant aux *Deffeix*.

Le 16 mai 1810 mariage de Jean BASSET né en 1788, maréchal demeurant aux **Limousines**, fils de défunts Jean BASSET et Anne FORT, avec Jeanne FERMENTON de *Labrugnas* [**Les Brunies** commune de **Roussines**].

En 1811 Pierre DAMIEN 23 ans est cloutier demeurant au **Chatain-Besson**. [le 31 octobre 1802 décès d'un Pierre DAMIENS 74 ans, *acquebuzier* [fabricant d'arquebuses], né à **Saint-Etienne-du-Forest** en Loire-Inférieure, demeurant à **Mabéroux** de **Saint-Saud-24**]. Y a-t'il une parenté ?.

Le 24 novembre 1811 décès de Jean PENOTY 34 ans, maréchal demeurant aux **Defaix**.

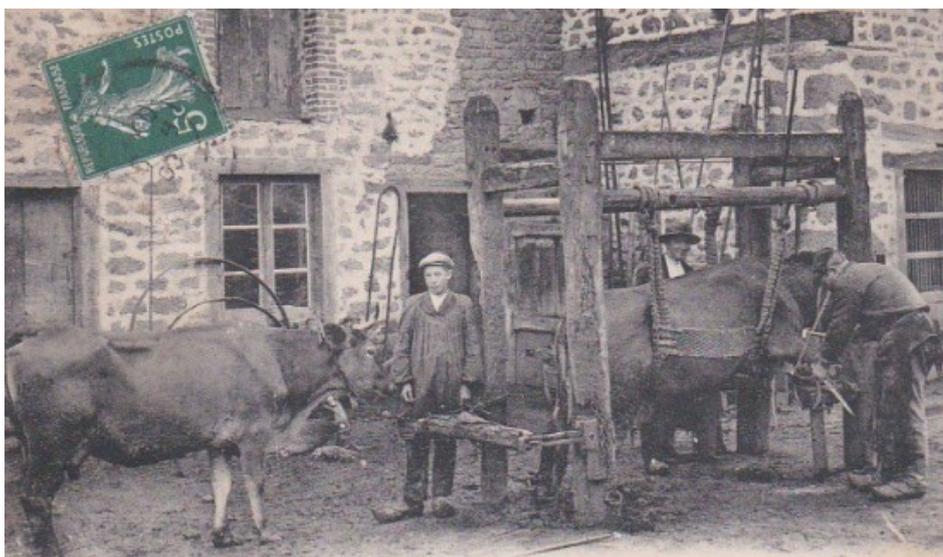
En 1817 Pierre JOUANNAUD est maréchal au **Chatain-Besson**.

En 1819 Martial DESBORDES est maréchal au bourg d'**Écuras**.

En 1820 Philippe PRADAU né en 1798 est maréchal aux **Limousines**.

En 1822 Jean AUTEXIER né en 1798 est maréchal à **La Borderie**, fils de Jean AUTEXIER et Anne BARRAU. Martial LIVERT 36 ans est *maréchal ferans* au bourg d'**Écuras**.

Le 20 février 1830 décès de Martial DESBORDES 43 ans, maréchal au bourg, époux de Jeanne GANIAUD. **CPA MARECHAL-FERRANT.**



## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIII<sup>e</sup> à 1901.

En 1833 Emery NIVET 26 ans est maréchal-ferrant aux **Limousines**. *Matissou* FAURE 31 ans est *cloutrier* demeurant aux *Deffes*. François VIROULLEAUD 21 ans est maréchal à **La Borderie**. Louis DOUSSET 25 ans est maréchal aux **Boins**. [famille de forgerons et maréchaux puisqu'en 1709 Jean DOUCET est *faure* à **Ecossas de Roussines**, en 1749 Bertrand DOUCES est forgeron au **Pont-Rouchaud** – forge importante qui a fourni de l'artillerie sous Montalembert au XVIII<sup>e</sup> – Simon DOUCET est *faure* à **Lavallade** en 1758, François DOUCET 40 ans est taillandier à **Bouchardières du Bourdeix** en 1819, Louis DOUCET 21 ans est cloutier à **Lavallade** en 1829 puis maréchal au **Montizon** en 1832, Thomas DOUCET né en 1830 est maréchal à **Roussines**, en 1853, fils de Louis, maréchal à **Rouzède**].

En 1834 Philippe DUPRADEAU 34 ans est maréchal au bourg d'**Écuras** [probablement celui vu en 1820 aux **Limousines**]. Il est dit *cloutier* sur un acte postérieur. Jacques MATHIEUX 38 ans est maréchal demeurant au **Maine-Boyer**.

En 1835 Pierre DESBORDES 21 ans est cloutier au bourg d'**Écuras**. Léonard BERNARD 38 ans est cloutier demeurant aux **Boins** .

En 1836 Louis DOUCET 27 ans est maréchal demeurant au *pui d'Écuras* [peut-être celui vu aux **Boins** en 1833].

En 1840 Jean TERRADE 28 ans est maréchal demeurant à **La Borderie** [un Pierre TERRADE 24 ans cloutier à **Lavallade** en 1831, Michel TERRADE maréchal à **Chadalais de Maisonnais**, né à **La Madrinie de Roussines**, décède le 6 juillet 1842 à 32 ans, Pierre TERRADE 30 ans maréchal à **Lavallade** en 1867 ainsi que son père Pierre 63 ans].

En 1841 François NIVET 25 ans est maréchal demeurant aux **Limousines**. Paul GAY est ouvrier maréchal au **Chatain-Besson**. François VACHER y est maréchal, époux de Madeleine VALLANTIN.

En 1842 François DOUSSINET 35 ans est maréchal-ferrant demeurant au **Chatain-Besson**. Louis DOUSSET 35 ans est maréchal demeurant à **Chassagne**. Jean MATHIEU né le 27 juin 1816 à **Bussière-Badil** est taillandier au **Maine-Boyer**, de même que son père Jacques ; son frère Martial 21 ans y est maréchal [là aussi, famille vouée au travail du fer : Jean MATHIEU forgeron au bourg de **Bussière-Badil** en 1768, Jacques ci-dessus, 20 ans est *faure* demeurant à **Pagnac** en 1815, cloutier aux **Petits-Bois** de **Bussière-Badil** en 1821, puis aux **Meynieux** de **Busserolles** en 1821, puis à **Chez-Marot** de **Varaignes** en 1829 où il est dit cloutier, Jean 54 ans est *faure* aux **Petits-bois** en 1815 etc ].

En 1843 François DOUSSINET 36 ans est maréchal à **La Borderie** [en 1842 au **Chatain-Besson**]. Paul RENON 70 ans est maréchal au bourg d'**Écuras**.

En 1861 François DOUSSINET 54 ans, maréchal et conseiller municipal, demeure au **Chatain-Besson**. Philippe DUPRADEAU 61 ans est cloutier à **Lafont**.

## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

Jean VAUDON 23 ans est ouvrier maréchal au **Chatain-Besson**. Jean TERRADE 51 ans est maréchal à **La Borderie** époux de Jeanne DESBORDES. François NIVET 46 ans est maréchal aux **Limousines**, époux de Louise BORDAS. Pierre MATHIEU 32 ans [aux **Limousines** en 1859] est maréchal au **Maine-Boyer**, époux de Marie LAMONERIE. Jean MATHIEU 14 ans y est ouvrier maréchal de même que Guillaume LAMONERIE 20 ans. Arnaud METIFEU 56 ans est maréchal au **Maine-Pachou** [Jean, forgeron au **Verger de Busserolles** en 1793, Pierre, 20 ans forgeron à **Paugnac** en 1802, Jean, forgeron à **Paugnac** décède en 1815 à 70 ans, fils de feu Arnaud METIFEU et Jeanne BARREAUD signalés au XVIIIe *restant à la forge de Roux paroisse de Maisonnais* – forge de **Raux**, petite affinerie sur la Tardoire – Jean, 30 ans maréchal-ferrant à **Augignac** en 1818].

En 1864 Jean-Thomas DOUSSINET 33 ans est maréchal au bourg d'**Écuras**, époux de Jeanne BONNAT [il est nommé DOUSSET sur le recensement de 1861 puis DOUCET sur un acte postérieur ; Jeanne, leur fille sera servante au **Gué de Vergnas** en 1871].

Le 14 février 1865 mariage de Pierre MATHIEU 36 ans, maréchal demeurant aux **Limousines**, avec Marguerite VILLECHALANE 25 ans, née en la commune de **Champniers** en Dordogne. Il décédera le 23 janvier 1871 à 42 ans.

En 1865 Jean DEVAUD né en la commune de **Busserolles**, 28 ans, est maréchal demeurant au **Chatain-Besson**. [un Jean DESVAUX 23 ans est maréchal-ferrant à **Bussière-Badil** en 1840, son frère Pierre 33 ans est maréchal-ferrant à **Saint-Mathieu** la même année].

En 1867 Louis DOUSSET 61 ans est maréchal au bourg d'**Écuras**.

En 1868 Pierre TERRADE 33 ans est maréchal à **La Borderie**.

En 1870 Nicolas FOURNIER 23 ans et Bernard FOURNIER 36 ans, sont maréchaux au **Chatain-Besson**.

En 1871 Thomas DOUCET 40 ans est maréchal demeurant au **Maine-Pachou**.

Le 26 février 1871 décès de Jean MATHIEU 19 ans, maréchal demeurant à **Rairie**, fils de Martial décédé et de Marie BENOIT.

En 1872 Arnaud METIFEU 66 ans est maréchal à **Chez-Durand** [habitat disparu situé sur la parcelle 1440 dite *les landes* du cadastre napoléonien, non loin et au sud du chemin dit *de Réry au bois de la Font*, soit à 400 m au S-O de la maison anciennement de Guy GIGNAC route du **Triangle**].

En 1873 Thomas DOUCET 42 ans est maréchal aux **Limousines**.

Le 9 décembre 1879 décès de Philippe DUPRADEAU 75 ans, au village des **Defaix**, veuf d'Anne DURAND.

## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

En 1881 Pierre THERADE 48 ans est maréchal à **la Borderie**, époux de Marie JOUBERT. Jean THERADE y est aussi maréchal, époux de Madeleine SARDIN. Jean DOUCET 55 ans est maréchal aux **Limousines**, époux de Jeanne BONNAT [probablement le Jean-Thomas DOUSSINET de 1864 au bourg d'**Écuras**]. François NIVET 64 ans est maréchal aux **Limousines**, époux de Louise BORDAS. François LAVERGNE 19 ans est maréchal au **Chatain-Besson**. Arnaud METIFEUX 76 ans est encore maréchal à **Chez-Durand**.

En 1882 Jean GAILLARD 26 ans est maréchal-ferrant au **Chatain-Besson** ; Jean JEANNOT 18 ans est son ouvrier. Jean DEVAUD 40 ans y demeurant, est dit *ancien maréchal-ferrant* puis *propriétaire-cultivateur* en 1884.

En 1886 Pierre PARRADE 26 ans, né à **Massignac** est maréchal au **Chatain-Besson**. Pierre DESBORDES 29 ans est maréchal aux **Boins**.

Le 26 février 1886 décès au **Chatain-Besson**, au domicile du sieur Nicolas LACHAIZE, de Pierre DERUSSEAU 58 ans, forgeron, sans domicile fixe, demeurant ici en qualité d'ouvrier ; témoins : Pierre DERUSSEAU son fils, 28 ans, forgeron à **Chaumontet** commune de l'**Isle-d'Espagnac** et Nicolas LACHAIZE 46 ans, charron demeurant au **Chatain-Besson** [En 1798 un François LACHAIZE 22 ans est maréchal à *Marsat* commune *Demoutier ferrier*, fils de Léonard 60 ans et de feu Jeanne BRAMARD].

Le 27 juillet 1886 décès de Pierre TERRADE 54 ans, maréchal né au **Lindois**, décédé à son domicile de **La Borderie**.

En 1892 Thomas DOUCET 62 ans est toujours maréchal aux **Limousines**. Jean RAPAUD 25 ans est maréchal au **Triangle**, époux de Catherine BESSE.

En 1894 Jean DESVAUD 55 ans, l'ancien maréchal du **Chatain-Besson** est maintenant dit *cultivateur*.

En 1895 François BRUN 27 ans, époux de Marie DELAVALLADE, est maréchal demeurant au **Chatain-Besson**. Bernard JARTON 40 ans est maréchal à **La Borderie**.

Le 4 novembre 1895 décès de Pierre PARRADE 33 ans, maréchal-ferrant né en la commune de **Massignac**, demeurant au **Chatain-Besson**, époux de Jeanne BRANDY.

En 1896 Bernard JARTON 40 ans est maréchal à **La Borderie**, époux de Marguerite ROUDEAU. Louis DOUCET 65 ans est cloutier aux **Limousines**. Léonard DUBOIS 26 ans est maréchal au **Chatain-Besson**, époux de Marthe LECLERC ; François BRUN 16 ans est ouvrier maréchal ; François ROUDY 13 ans est apprenti maréchal. Jean GAILLARD 34 ans est aussi maréchal au **Chatain-Besson**, époux de Marie ESTEVE. Jean RAPEAUD 29 ans est toujours maréchal au **Triangle**.

En 1901 Bernard JARTON est toujours maréchal à **La Borderie** ainsi que son fils Maurice 19 ans . François BRUN 32 ans est maréchal-ferrant au **Chatain-Besson**, époux de Marie DELAVALLADE ; Louis DELAGE 16 ans est son ouvrier maréchal.

## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

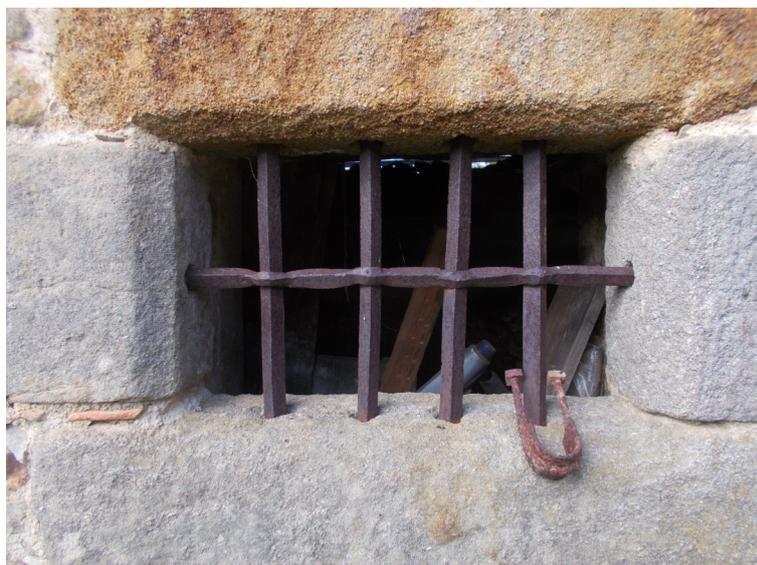
Clément MATHIEU 24 ans y est aussi maréchal-ferrant. Nicolas LACHAIZE 61 ans y est charron-forgeron, époux de Françoise DUPRADEAU. Thomas DOUCET 70 ans est maréchal aux **Limousines**, beau-père de Pierre PRINCE qui y est charbonnier. Jean RAPEAUD 24 ans est toujours maréchal au **Triangle**.

De ces maîtres du marteau et de l'enclume, il nous reste de beaux témoignages au cœur de nos villages, façonnés à la lueur du feu de forge, faits pour traverser les siècles ; en voici quelques exemples :

#### AU BOURG PORTE CLOUTÉE.



#### MAINE PACHOU GRILLE BARREAUÉE.



La vie de la Commune.

Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

DEFENSES PERRY.



DEFENSES BOURG.



DEFENSE BOURG.



## La vie de la Commune.

### Les professions du fer à Écuras du XVIIe à 1901.

DEFENSE LA BORDERIE.



#### ARCHIVES CONSULTEES :

" Au temps où le Périgord-Limousin-Angoumois canonait en Atlantique " - Christian MAGNE - 2004.

Archives départementales 16 (registres paroissiaux et d'état-civil, recensements) commune d'Écuras, (registres paroissiaux et d'état-civil) communes de Roussines et Eymouthiers.

Archives départementales 24 (registres paroissiaux et d'état-civil) communes de Busserolles, Bussière-Badil, Saint-Estèphe, Saint-Saud, Javerlhac.

Archives départementales 87 (registres paroissiaux et d'état-civil) commune de Maisonnais.

« Extrait des minutes du notaire Debeaufort de Roussines (1630 à 1773) » Gabriel DELAGE – Association Généalogique de la Charente.

Site internet : <http://izurak.free.fr> (Durousseau/ Couraudin).

Les photos des ferronneries sont de l'auteur.

Jean-Paul BENOIT.

INFORMATIONS COMMUNALES.



Madame, Monsieur,

Le dispositif Assistance à Parcours de vie s'adresse à toute personne en situation de handicap et leurs proches-aidants, quel que soit le type de handicap ou l'âge de la personne (avec ou sans notification MDPH). Il est fondé sur la liberté de choix et la reconnaissance des compétences des individus. Son action facilite l'accès aux droits, renforce le pouvoir d'agir et répond à l'enjeu de prise en compte des proches-aidants, impactés et impliqués dans le projet de vie de la personne en situation de handicap.

Ce dispositif innovant s'appuie sur un nouveau métier : l'Assistant-e aux Projets et Parcours de Vie (APPV). Le rôle des APPV est de soutenir la personne et sa famille dans son projet de vie pour :

- Exprimer et construire son projet de vie se déclinant dans tous les domaines (habitat, emploi, citoyenneté, loisirs, santé...);
- Rechercher, avec elle, les informations et l'ensemble des acteurs de proximité pertinents afin qu'elle fasse des choix éclairés et décide des prestations les plus adaptées à ses attentes;
- Assurer son rôle de décideur dans la conduite de son projet

L'APPV part toujours de la demande de la personne, en toute neutralité et sans fermer aucune porte, dans une démarche inclusive.

Nous intervenons sur l'ensemble du département de la Charente et nous proposons des temps de permanences à la MDPH de Angoulême.

Persuadés que nos missions et les vôtres peuvent être menées en complémentarité, nous sommes disponibles pour vous présenter ce dispositif, son fonctionnement et les missions de l'APV lors d'une rencontre dédiée.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à revenir vers nous par mail ou par téléphone au **07 57 47 23 09**, afin que l'on puisse convenir d'une date de rencontre.

Dans cette attente, nous vous transmettons d'ores et déjà en version dématérialisé, l'affiche et le flyer présentant le dispositif, afin que vous puissiez, si vous le souhaitez, en effectuer la diffusion sur vos réseaux sociaux et l'affichage dans vos locaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

L'équipe du dispositif APV

## La vie de la Commune.

### PETIT RAPPEL.

Est puni de deux ans d'emprisonnement et de 75000 euros d'amende le fait d'abandonner, de déposer ou faire déposer des déchets dans des conditions contraires aux dispositions de l'environnement, et ceci que ce soit sur le domaine public ou privé. A bon entendeur.

**Règlementation sur les jours de tontes, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de ponceuses, de tracteurs tondeuses, de perceuses etc...**

il me paraît intéressant de regarder ce que dit la législation sur les horaires autorisés à l'utilisation de ces outils.

La loi indique certaines règles générales qui sont:

- \* **De 8h à 20 h pour les jours ouvrables.**
- \* **De 9h à 12h et de 14h à 19 h pour le samedi.**
- \* **De 10h à 12 h pour le dimanche et les jours fériés.**

Par arrêté préfectoral, chaque commune peut aménager ces horaires comme bon lui semble. Pour notre commune ce sont ces règles générales qui s'appliquent, sauf au village du chat où un règlement intérieur plus contraignant existe surtout pendant les périodes estivales.

Pour finir, je tiens à signifier que nous sommes à la campagne, en zone rurale et que le monde agricole pour son travail saisonnier ou l'alimentation du bétail est appelé à travailler souvent les jours fériés ou bien le week-end.

En général, il y va, et je l'espère, du bon sens de chacun afin que tout le monde puisse trouver la sérénité.

### DÉFIBRILLATEURS.

La commune s'est dotée de 3 défibrillateurs bilingues. À la salle des fêtes, au bourg sous l'ancienne mairie et à la mairie dans la cour de l'école au plus près des salles de la gymnastique volontaire et du club de l'amitié. Nous avons un sapeur-pompier professionnel qui est nouveau venu sur la commune et qui s'est proposé de faire une formation pour les Présidentes et Présidents de nos associations ainsi que pour toutes les personnes intéressées. Nous vous le signalerons ultérieurement.



Denis DONNARY.

## La vie de la Commune.

### Budget Communal 2025.

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultat de clôture (exercice 2024)	99 851,70 €	
Emprunts et dettes assimilés	20 416,00 €	
Travaux salle expo (sol pergola...)	10 000,00 €	
Matériel Bureau	2 000,00 €	
Réserves incendie	45 000,00 €	
Restes à réaliser (sol halles, agrandissement cimetièrè...)	22 586,14 €	
Radar pédagogique	3 000,00 €	
Matériels divers (jeux enfants...)	10 000,00 €	
Acquisition et réhabilitation ancienne scierie	60 000,00 €	
Acquisition de terrains (réserve incendie...)	6 000,00 €	
Réfection toiture église + excédent	168 005,16 €	
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	55,00 €	55,00
Opérations d'ordre entre sections		30,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé		73 114,38 €
FCTVA		19 400,36 €
Virement de la section de fonctionnement		299 830,80 €
Reste à réaliser subventions cimetièrè		49 323,46 €
Dépôt et cautionnements		5 160,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>446 914,00 €</b>	<b>446 914,00 €</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Charges à caractère général	410 848,00 €	
Charges de personnel	202 370,00 €	
Autres charges de gestion courante	107 850,20 €	
Intérêts emprunts	1 155,00 €	
Virement à la section d'Investissement	299 830,80 €	
Reversement sur FNGIR	44 739,00 €	
Opérations d'ordre entre sections	30,00 €	
Produits de service (cimetièrè, indemnité APC...)		19 343,58 €
Impôts et taxes		355 485,00 €
Dotations/Participations		224 328,00 €
Autres produits gestion courante (loyers, locations...)		30 005,00 €
Reprise sur amortissements et provisions		5 000,00 €
Excédent reporté		432 661,42 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 066 823,00 €</b>	<b>1 066 823,00 €</b>

## La vie de la Commune.

### Budget Assainissement 2025.

SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Remboursement d'emprunts	134 300,26 €	
Travaux sur réseau	5 000,00 €	
Amortissements	2 277,00 €	
Fonds capitalisés	268 005,25 €	
Assainissement La Borderie (RAR + imprévus)	401 831,77 €	
Contrôle boues	5 000,00 €	
Amortissements		28 816,34 €
FCTVA		55 000,00 €
Excédent reporté		312 208,75 €
Subventions La Borderie (RAR)		220 389,19 €
Prêt relai subventions La Borderie (RAR)		200 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>816 414,28 €</b>	<b>816 414,28 €</b>

SECTION EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES
Prestations de service + analyses	25 000,00 €	
frais bancaires + rembours. Hydrogéologue	2 000,00 €	
Intérêts des emprunts + ICNE	13 518,31 €	
Dotations amortissement	28 816,34 €	
reversement redevance / agence de l'eau	1 300,00 €	
Amortissement		2 277,00 €
Subvention du budget général		41 430,20 €
Redevance Agence de l'Eau		1 300,00 €
Excédent reporté		3 027,45 €
Redevance assainissement		22 600,00 €
FCTVA		0,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>70 634,65 €</b>	<b>70 634,65 €</b>

## Cérémonie du 8 mai 2025.

### MESSAGE

de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées

et de Madame Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées,  
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

#### **à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**

Le 8 mai 1945, quand la nouvelle de la Victoire parvint à Paris, le général de Gaulle qui incarnait la voix de la France libre et combattante adressa ces mots à la Nation :  
*« Tandis que les rayons de la Gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert ! Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus ! »*

Le sacrifice pour la Victoire avait été immense. Aux soldats morts, blessés, prisonniers ; aux résistants foudroyés ou torturés, s'ajoutaient les civils assassinés et déportés, en particulier les Juifs morts dans la Shoah, ainsi que les champs de ruines laissés par les durs combats de la Libération. La France était meurtrie, mais un peuple entier avait survécu à l'une des pires épreuves de son Histoire grâce au soutien de ses alliés.

Le 8 mai 1945, à l'heure de la capitulation allemande qui allait bientôt être celle de la découverte de l'ampleur des crimes nazis, l'heure était aussi déjà à la reconstruction, pour que jamais ne se reproduisent les erreurs de 1940 et pour que la France renoue avec sa grandeur. C'est dans l'épreuve que se forment les grandes Nations, et le 8 mai 1945 la France décidait de se choisir un grand destin.

Dans l'effervescence de la Victoire et pour faire écho aux immenses sacrifices consentis pendant les années de guerre, les Françaises et les Français reprenaient confiance en eux-mêmes. Ils choisissaient de redonner au pays son indépendance, sa puissance et sa prospérité dans un monde où tous les équilibres se redessinaient autour de deux grandes puissances.

Cette ambition a permis de construire un modèle français qui fait notre grandeur et notre fierté dans les domaines militaires, sociaux, scientifiques, industriels, économiques et culturels. Aujourd'hui, nous jouissons encore de cet héritage de la Libération, des choix courageux de nos grands anciens. Par-delà les clivages, ils ont su

## Cérémonie du 8 mai 2025.

porter le pays vers le meilleur de lui-même.

Alors que le cycle des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté.

Vive la République !

Et vive la France !



## La vie de la Commune.

### Le Club de l'Amitié.

L'assemblée générale du club s'est tenue le 25.01.2025 en présence de 20 adhérents du club et du maire Mr. Denis DONNARY.

Un nouveau Président a été élu : Didier CORBIER. Les autres dirigeants sont reconduits :

A ce jour le club compte 30 adhérents.

Pour les activités : consultez le flyer joint.

Les projets du club :

Recruter de nouveaux adhérents et poursuivre la dynamique de ses activités

L'atelier art floral a réalisé des compositions pour le repas du 8 mai.

L'atelier couture propose des sacs à pain sur commande (5 euros). Contacter Raymonde au **06 81 83 64 17** ou Liliane au **06 43 83 73 15**

Un voyage est prévu en septembre.

Le bureau : Didier CORBIER Président : **06 11 65 51 40**

Marinette BOSSEBOEUF Trésorière : **06 86 92 59 35**

Monique CANTEAU : Secrétaire : **06 79 70 23 57**



La vie de la Commune.

Le Club de l'Amitié.

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2025

### CLUB DE L'AMITIÉ ÉCURAS

- Mercredi 7 Mai : atelier couture
- Mardi 13 Mai : jeux de société
- Jeudi 22 Mai : atelier art floral
  
- Mercredi 4 Juin : atelier couture
- Mardi 11 Juin : jeux de société
- Jeudi 19 Juin : atelier art floral
- Jeudi 26 Juin : jeux de société
  
- Mercredi 2 Juillet : atelier couture
- Mardi 8 Juillet : jeux de société
- Jeudi 17 Juillet : art floral
- Jeudi 31 Juillet : jeux de société



Le BUREAU.

## ÉcurArts 2025 : trois expositions exceptionnelles.

A partir du 28 mai, la flamme d'ÉcurArts flotte à nouveau au carrefour près de la mairie, panneau indiquant la salle d'expo dans le Bourg d'Écuras, où des expositions d'art peuvent être vues pour la quatrième année consécutive. Au cours des derniers mois, l'équipe d'ÉcurArts a sélectionné des tableaux des artistes pour les expositions. Une est déjà terminée, les deux autres sont prévues pour cet été. Les artistes seront heureux de vous montrer leur travail. Vous pourrez les rencontrer lors des vernissages qui ont lieu avant chaque exposition avec une petite bouchée et une boisson.

«Entre Amis», c'est le nom donné aux expositions d'ÉcurArts: l'accent est mis sur la rencontre de visages familiers et inconnus, des artistes pourront vous renseigner sur les œuvres d'art.

Vous y trouverez des œuvres d'artistes d'horizons différents, instruits, autodidactes, jeunes et vieux, de la région immédiate ou d'ailleurs. La plupart sont originaires de France, quelques-uns des Pays-Bas.

Vous y trouverez des paysages, des natures mortes, des portraits, tantôt sérieux, tantôt drôles...

C'est un endroit pour rêver un moment, pour profiter et s'émerveiller.

Invitez votre famille et vos amis et venez voir ! A bientôt !!

### Les 3 expositions :

**Entre Amis VIII du 29 mai au 9 juin ; a présenté des œuvres de Marie-Odile HITIER, Cathy MONNIER et Anne-Marie POCHAT.**

**ÉcurArts**  
Salle d'exposition  
dans le bourg d'Écuras (16220)

Présente

**ENTRE  
AMIS  
VIII**

des œuvres de

Marie-Odile Hitier      Cathy Monnier      Anne-Marie Pochat

**Du jeudi 29 mai au lundi 9 juin 2025**  
Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30  
Vernissage mercredi 28 mai 17h30

Ne pas jeter sur la voie publique - Imression imprimée

## La vie de la Commune.

### ÉcurArts 2025 : trois expositions exceptionnelles.



Anne-Marie POCHAT



Cathy MONNIER

**Entre Amis IX du 11 au 20 juillet (vernissage jeudi 10 juillet à 17h30) ; présente des œuvres de Simon LACOUDRE, Jean-Marie MARCHAL et Bruno VALENTE.**



Cokky van VLIET & Bruno VALENTE

**Entre Amis X du 14 au 24 août (vernissage mercredi 13 août à 17h30) ; présente des œuvres de Bernard FAUCONNET, Christiane MORY et Cornelia (Cokky) van VLIET.**



Bernard FAUCONNET



Christiane MORY

Les expositions sont ouvertes tous les jours de 14h30 à 18h30.

ÉcurArts a été fondé à l'occasion de l'ouverture en juillet 2022 de la nouvelle salle d'exposition dans le bourg d'Écuras. L'objectif est de développer et d'organiser des expositions, des stages, des séminaires, des conseils sur l'achat d'œuvres d'art et sur l'appréciation de l'art. ÉcurArts a été financé par la municipalité et dirigé par des bénévoles.

Reinier SINAASAPPEL.

## La vie de la Commune.

### La bibliothèque d'Écuras.

Une récente étude sur la pratique de la lecture des français montre « un record malheureux » d'après l'Ipsos. Seulement 56% se déclarent lecteurs réguliers mais moins de 20% sont de grands lecteurs, chiffre en forte baisse surtout depuis 2015.

L'emprunt régulier en bibliothèque continue de baisser : moins d'1 lecteur sur 4 emprunte de temps en temps des livres en bibliothèque.

Les librairies généralistes et les bibliothèques sont moins sollicitées.

Qu'en est-il dans un petit village comme le notre ? Difficile de l'évaluer, il faudrait faire un sondage. Mais force est de constater que les lecteurs qui fréquentent notre bibliothèque n'est pas en progression. C'est relativement stable, peu de nouveaux, des anciens nous ont hélas quittés.

Et encore nous tirons bien notre épingle du jeu avec un petit groupe de gros lecteurs qui dévorent pour certains plus d'1 livre par semaine et sont toujours dans l'attente de nouveautés.

Tout de même plus de 600 emprunts en 2024 ce n'est pas si mal.

Il faut aussi considérer l'aspect financier pour ces lecteurs. Les livres neufs sont assez onéreux (plus de 20€ et même plus de 10 € pour les poches) , notre commune nous offre la possibilité d'un loisir culturel complètement gratuit et nous la remercions pour tous ceux qui savent en profiter.

Les lecteurs lisent avant tout pour s'évader car *les bonnes histoires permettent de nous échapper là où notre imagination nous porte. Non seulement nous améliorons notre mémoire, mais la recherche a également montré que cela nous rendait plus heureux et optimistes.*

*C'est avant tout ce que nous proposons, des lectures répondant à l'attente de nos lecteurs que nous connaissons. Au delà de l'évasion, bien des romans de fiction en tout genre, bien documentés, accroissent d'une façon ludique nos connaissances dans des domaines variés ( vocabulaire, histoire, géographie, art, sociologie, économie, politique, psychologie etc...)*

*Pour exemple, nous citerons parmi bien d'autres une saga qui a connu un gros succès dans le monde littéraire :*

*Laissez-vous entraîner par **Pierre LEMAITRE** de la grande guerre de 14-18 jusqu'aux 30 glorieuses (1945-1975) avec :*

*T1 : Au-revoir là-haut T2 : Couleurs de l'incendie T3 : Miroir de nos peines*

*T4 : Le grand monde T5 : Le silence et la colère T6 : Un avenir radieux*

*Et n'ayez pas peur de vous faire traiter « d'intello » parce que vous aimez lire, il y aura toujours des gens stupides pour mépriser. Car chez les non-lecteurs, peu de raisons sembleraient déclencher leur envie de lire. Pour leurs loisirs, beaucoup se tournent maintenant vers Internet. Sur leur temps libre, les Français consacrent presque une journée par semaine aux écrans.*

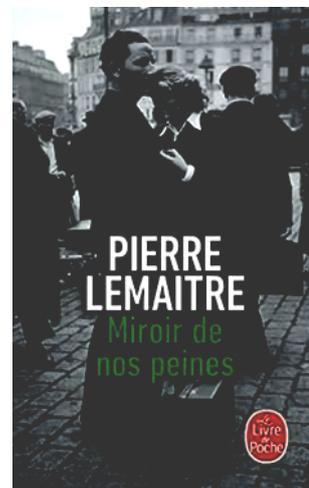
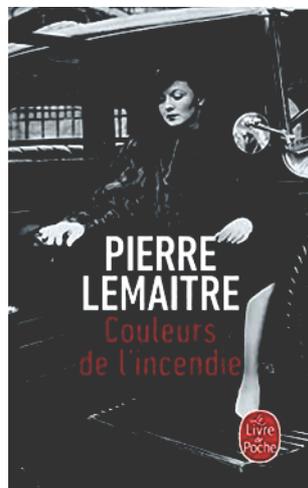
## La vie de la Commune.

### La bibliothèque d'Écuras.

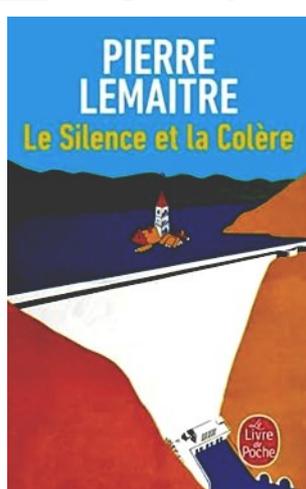
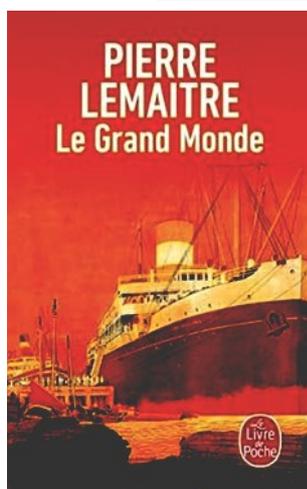
Que dire de plus pour vous décider à venir nous voir ? Nous serons toujours là pour vous accueillir et vous conseiller :

le mardi de 14h30 à 15h30 et le samedi de 10h30 à 11h30

Pour nous joindre : Marie 06 72 92 37 95 et Joëlle 06 72 31 10 35  
sans oublier Sabine et Lucienne nos fidèles remplaçantes.



Pierre Lemaitre, né le 19 avril 1951 à Paris, est un romancier et scénariste français. Il reçoit le prix Goncourt en 2013 pour *Au revoir là-haut* et un César en 2018 pour son adaptation au cinéma. Il est également reconnu pour ses thrillers captivants, tels que *Cadres noirs* et [Trois jours et une vie](#) adaptés également pour le petit écran.



Joëlle ROCHE.

## UN TÉLÉTHON RÉUSSI.

Le dimanche 08 décembre 2024, la Municipalité d'Écuras et le Comité des fêtes ont organisé la journée du « Téléthon » avec au programme une randonnée pédestre de 9 kms ; malgré les fortes pluies des jours d'avant, une vingtaine de marcheurs ont bravé la mauvaise météo pour sillonner les chemins communaux, par endroits à la limite du praticable.

Pour le repas du midi, 96 personnes se sont restaurées dans la salle des fêtes suivi d'une projection des animations de la commune.

La somme de 1 470 euros a été récoltée puis reversée intégralement au profit du Téléthon. Les organisateurs remercient toutes les personnes venues en nombre et aussi à quelques associations de la commune pour leurs dons.

Cette année, le Téléthon aura lieu le 07 décembre 2025. Réservez votre dimanche.



Marie-Françoise FILLEUL.

La vie de la Commune.

Concert dans l'Église d'Écuras le 17 août 2025 à 19h.

# Concert avec l'ensemble *Furia francese*

Mathieu DETHOOR, Thomas THIEBAUD (flûtes à bec, violons) - Kathy SMITH (violoncelle) - Julien OPIC (clavecin)

Au coeur de la musique baroque avec

Wolfgang Amadeus MOZART, Joseph-Nicolas-Panrace ROYER, Michel CORRETTE,  
François COUPERIN, Marin MARAIS, Carl Philippe Emmanuel BACH, Jean-Baptiste LULLY ...



*Eglise Saint-Etienne d'ÉCURAS*  
**Dimanche 17 août 2025 à 19 H.**

Concert organisé par l'Association "Mémoires d'ÉCURAS"

Prix des places: 15 €; gratuit pour moins de 18 ans.

Renseignements: 06 14 22 66 89



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT



*La vie de la Commune.*

*Exposition salles des fêtes du 11 au 15 juillet 2025.*

**Exposition de peinture du 11 au 15 juillet 2025**

**Salle des fêtes d'ÉCURAS à Châtain-Besson.**

**Mémoires d'Écuras donne carte blanche à Bernard DETHOOR**

**afin de vous convier avec 40 toiles à une promenade charentaise.**

C'est en Charente qu'en parcourant les sentiers et les villages, Bernard DETHOOR retient sur la toile les paysages qu'il connaît bien.

Les saisons donnent à la campagne charentaise une lumière particulière multipliant à l'infini, les contrastes et la douceur. Quand le regard s'arrête, nous pouvons alors capter l'espace qui devient stable et serein en dévoilant ses couleurs et ses nuances. Alors nous saisissons toutes les harmonies du paysage qui s'offre à nous. Le quotidien révèle alors toute la poésie des choses simples qui nous entourent.

Il aime porter son regard sur les hameaux et villages de Charente, et particulièrement ceux de Charente limousine blottis dans leur écrin de verdure, ou ceux bordant le fleuve Charente. Mais les rues d'Angoulême, ses remparts, une fenêtre fleurie, un ancien lavoir, une fontaine, l'ombre d'un sous-bois sont le prétexte à une interprétation picturale touchante et paisible.

Il expose régulièrement à Écuras depuis 1991 et ses expositions sont à chaque fois une invitation, à un regard sensible, et à une attitude contemplative d'un territoire rural dont le riche patrimoine naturel et humain inspire sa peinture.



*Bernard DETHOOR.*

La vie de la Commune.

Exposition salles des fêtes du 19 au 21 septembre 2025.

**Exposition de cartes postales anciennes  
du territoire montbronnais  
Salle des fêtes de Châtain-Besson  
du 19 au 21 septembre 2025 (10h-19h)**

**E**xposition d'environ 400 cartes postales témoignant de la vie et coutumes à **Montbron, Écuras, Rouzède, Saint-Sornin, Orgedeuil, Eymouthiers, Vouthon, Rancogne, Vilhonneur...**

Véritable témoignage de l'évolution et des transformations du patrimoine et des paysages.

La journée du 19 septembre sera réservée aux enfants de l'école primaire de Montbron ainsi qu'aux anciens de la maison de retraite.



Bernard DETHOOR.

## La vie de la Commune.

### La gym volontaire d'Écuras.

À la fin du 2ème trimestre, le club compte 46 adhérents (3 de plus que la saison précédente), la participation au TAI CHI est de 16 – 21 pour la gym douce – 9 pour la gym bien vieillir et 15 pour la gym pour tous. Pour les marches le nombre de présents est variable.

Nous avons organisé une galette des rois le 8 Janvier avec une large participation des adhérents des différentes activités, ce moment convivial est indispensable à la vie du club.

Nous nous sommes portés volontaires pour l'organisation de séances découvertes NORDIC YOGA financées en grande partie par le Comité Départemental. Ces séances sont encadrées par une animatrice professionnelle formée à la pratique. Elles se déroulent à la vallée de la Renaudie, 23 personnes sont inscrites, regroupant des adhérents des clubs environnants (Écuras - Montbron - St-Sornin - Marthon-St Projet) ainsi que des non adhérents à la GV. Le programme se déroule de Mars à Juin. Un projet d'ouverture de cette activité est à l'étude pour la prochaine saison en fonction de l'attribution d'une subvention de l'agence nationale du sport.

Pour clôturer la saison, une marche suivie d'un pique-nique est prévue le 14 Juin à St Auvent (87).

Le club permet à toute personne souhaitant découvrir nos activités de venir nous rejoindre pour une somme de 20 euros (licence et adhésion au club) à compter du 5 Mai. Venez découvrir et passer un moment convivial, vous ne serez pas déçus .

TEL : **06 79 70 23 57**



Monique CANTEAU.

## La vie de la Commune.

### Travaux et aménagements réalisés et à venir.

#### Réserves incendie des Boins / Chez Matias et du Maine Boyer.

Deux réserves incendie seront réalisées cette année. Il s'agit de celles pour les villages « les Boins / Chez Matias » et une autre au village « le Maine Boyer ». Les travaux consistent à installer une réserve d'eau de 120 M3 de part et d'autre afin d'avoir une défense incendie aux normes. Les devis sont signés et les travaux vont se réaliser pendant l'été.

La loi invite les collectivités à se mettre en conformité sur tout leur territoire communal, la défense incendie étant de la responsabilité du Maire.

#### Agrandissement cimetière.

Les travaux de terrassement, les allées ainsi que la clôture en panneaux rigides sont terminés. Il reste l'enduit du mur en parpaing et la signalisation aux angles des allées. Pour ce qui concerne l'ouverture permettant la communication entre les deux cimetières, elle sera réalisée juste avant l'ouverture de l'agrandissement.

Je tiens à redire que les concessions de ce nouveau cimetière seront disponibles à la vente qu'une fois le cimetière principal complet où il reste encore quelques emplacements.

#### Halles du bourg.

La réfection du sol par la pose d'opus en pierre de Saint-Yrieix est commandée et se réalisera cette année.

#### Assainissement collectif du village de La Borderie.

Avec les intempéries de cet hiver, les travaux du réseau ont été plus longs que prévu.

Les travaux étant enfin terminés, toutes les maisons peuvent maintenant être raccordées aux tabourets individuels. Les travaux de goudronnage sont en cours de finition.

Le coût total de cet assainissement collectif est d'environ 690 000 € TTC. Cette action est financée avec le concours de l'agence de l'eau Adour-Garonne et du Département de la Charente, l'autofinancement du budget assainissement (qui ne pouvait servir que pour financer des investissements), la récupération de la TVA à hauteur de 16,404 % et un emprunt de 60 000 € remboursable sur 10 ans.



Pour information, la loi prévoit que la compétence eau et assainissement soit normalement transférée au 01 janvier 2026 aux Communautés de Communes (CDC). Au moment où j'écris ces mots, c'est toujours le cas mais la décision de conserver cette compétence peut encore être actée. Pour ma part et je l'ai toujours revendiqué, je pense que les communes doivent la garder pour ne pas affaiblir financièrement la CDC.

Voir photos page 43.

## La vie de la Commune.

### Travaux et aménagements réalisés et à venir.

#### Salle des aînés.

( ancienne cuisine des écoles )

Les travaux de peinture des murs intérieurs de cette salle vont être faits cette année.

#### Église.

Les travaux de couverture de cet édifice seront réalisés cette année 2025.

#### Salle d'exposition du bourg.

Le revêtement en opus de pierre de Saint-Yrieix de la terrasse à l'entrée va être fait cet été.

#### Aire de jeux à côté de la mairie.

Cette année, une nouvelle activité va être mise en place. Il s'agit d'installer un grand bac à sable où seront disposées 2 mini pelles manuelles scellées au sol et orientables à 360°. Il y a longtemps que je cherchais ces appareils et à force de persistance enfin ils vont arriver pour la joie de tous. Je tiens à redire que cette aire de jeux est financée avec les deniers publics, qu'elle est mise gracieusement à la disposition de toutes et tous par la mairie et qu'il faut absolument respecter les jeux en place pour le bonheur de chacun. J'espère être assez clair et vous remercie de votre compréhension.

#### Scie à grumes Saumon.

La commune est maintenant propriétaire de ce hangar et de l'ancien atelier se trouvant juste à côté, l'acte de vente ayant été signé avec Mme Saumon Suzanne. Des devis de restauration des toitures ont été demandés, ces travaux devraient être faits cette année afin d'éviter à ces deux bâtiments de passer encore un hiver dans cet état.

#### Borne pour véhicules électriques.

La borne rapide pour véhicules électriques de Châtain-Besson située sur le parking en face de l'agence postale est désormais en service. Rappelons que le financement de cet appareil a été réalisé par la Communauté de Communes qui a en charge cette compétence.



La vie de la Commune.

Travaux et aménagements réalisés et à venir.



Assainissement de la Borderie.



Scie à grumes.



Denis DONNARY.

La vie de la Commune.

Société de chasse d'Écuras.



## **La Chasse : Tradition et Durabilité au Cœur de notre Communauté.**

Le début de la saison de chasse suscite chaque année un vif intérêt au sein de notre commune. Plus qu'une simple activité, la chasse est enracinée dans nos traditions et joue un rôle crucial dans la gestion de la faune locale.

Elle permet de réguler les populations animales, contribuant ainsi à l'équilibre écologique. En évitant la surpopulation, elle préserve les habitats naturels et réduit les risques de dommages aux cultures. De plus, les chasseurs agissent souvent comme les yeux et les oreilles des communautés rurales, alertant sur les problèmes de biodiversité et les menaces pesant sur certaines espèces.

Cependant, il est essentiel de pratiquer la chasse de manière responsable et durable. Cela implique le respect des règlements en vigueur, la sensibilisation à la protection des espèces menacées, et la promotion des bonnes pratiques sur le terrain. Les associations de chasse de notre région jouent un rôle vital dans cette éducation, en organisant des formations et en sensibilisant les membres sur l'éthique de la chasse et nous en serons garants.

En conclusion, la chasse dans notre commune est une activité ancrée dans notre culture et porteuse de valeurs de durabilité. En continuant à pratiquer cette tradition de manière responsable, nous contribuons à la fois à la conservation de nos écosystèmes et au bien-être de notre communauté.

## **Organisation d'une battue.**

Le responsable du jour « directeur de battue ayant suivi une formation » sous la responsabilité du président de la société de chasse, remplit le carnet de battue, chaque chasseur signe en face de son nom avant le départ à la chasse.

Le responsable de la battue vérifie en début de saison ou à chaque nouveau venu que chaque membre présent à la battue est bien détenteur de son assurance de chasse ainsi que son permis.

Il donne toutes les consignes à respecter, par exemple :

## La vie de la Commune.

### Société de chasse d'Écuras.

Ne jamais tirer sans avoir parfaitement identifié le gibier autorisé.

Décharger son arme en présence d'autres personnes ou ne jamais tirer en direction d'une habitation ou d'une voie ouverte à la circulation.

Et bien sûr toujours matérialiser ses angles de 30 degrés avant de tirer.

Il met en place les postes ainsi que des panneaux annonçant le secteur de chasse et envoie les traqueurs.

Nombre de battues organisées saison 2024-2025 :

67 battues pour 1050 participants hors battues administratives.

Nombre de gibiers prélevés :

-70 sangliers

-36 chevreuils

-1 daguet

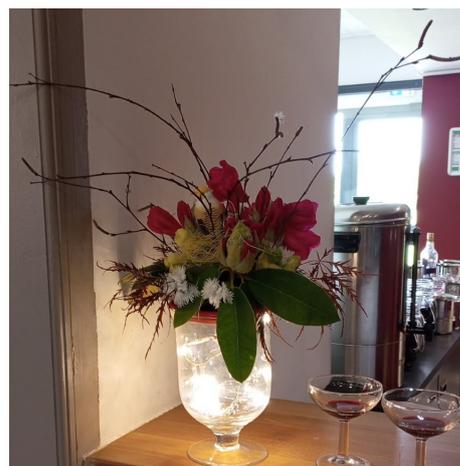
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Lévêque au **06 67 75 34 98**.

Les membres du bureau ont été renouvelés comme suit :

Président	LEVEQUE LIONEL
Président d'honneur	LAYE JEAN-LOUIS
Vice-président	LARET ROLAND
Trésorier	BOUDET ANTHONY
Trésorier adjoint	FOUCAUD GREGORY
Secrétaire	PARTHONNEAU GUILLAUME
Secrétaire adjoint	PERRIERE JULIEN
Lieutenant de Louveterie	LANDREVIE ROMAIN

Le Bureau.

### Photos diverses.



## La vie de la Commune.

### L'école des Écurieux.

Dans le cadre du projet de l'école des Écurieux, en mars dernier, une petite équipe de personnes et enfants motivés, d'Écuras et des alentours, s'est retrouvée autour d'un petit projet : la construction d'une cabane en osier vivant sur une parcelle humide du Bourg, en face de l'aire de jeux. Pour ce faire, une bonne quantité d'osier avait dû être coupée en amont. L'idée de cette cabane était de regrouper les enfants et adultes pour passer une journée ensemble, partager les savoir-faire et faire ensemble, mais aussi de créer un lieu symbolique où l'on pourrait se retrouver régulièrement pour des activités nature futures. Ce jour-là une activité de vannerie sauvage était aussi proposée avec toutes sortes d'essences locales (l'osier, le cornouiller sanguin, le lierre, le houblon etc..) La cabane fut achevée avec succès et les familles passèrent une belle journée.



L'équipe des Ecurieux.

## La vie de la Commune.

### Le marché des producteurs.

Le 5 avril nous avons fêté le printemps au Châtain Besson, cette fois-ci en extérieur, le temps étant vraiment de la partie, en compagnie de nombreux producteurs locaux dont beaucoup de produits peuvent être trouvés à la Coop'in en Bourg. Cette année c'est le groupe « République des Parasites » qui nous a entraînés et grâce auquel nous avons dansé pendant l'apéro, offert par la Coop, durant lequel nous avons servi du vin de Bergerac, du pain de St Estèphe et des terrines du Lindois, entre autres. Une nouveauté cette année, Clare's food truck, qui est traditionnellement au village le Chat l'été, est venu servir des burgers et crêpes. Les bières et limonades provenaient de la brasserie de Teyjat et le cul noir de Roussines, les graines potagères du Lindois et les plants d'Écuras, la poterie de Sauvagnac et les paniers d'Écuras et d'autres d'un peu plus loin... Nous avons de bons produits, de bons artisans et de bonnes énergies dans notre campagne, continuons à les soutenir... Merci à tous les bénévoles qui ont permis que cette fête soit possible et merci aux producteurs, artisans, musiciens et merci à vous, visiteurs...



Laetitia JHANJEE pour La Coop'in en Bourg.

## La vie de la Commune.

### Le comité des fêtes.



Le Comité des fêtes d'Écuras a fait réaliser une cinquantaine de tee-shirts personnalisés pour tous les membres de l'association, où figure un tout nouveau logo confectionné par Monsieur Nicolas SOUCHET (peintre de la région Toulousaine) avec la complicité de Monsieur Jean-Luc GINESTET (époux de Florence GIGNAC) qui sont amis dans la vie. Nous les remercions chaleureusement.

Ce logo a été créé intégralement à la main, il représente beaucoup de détails. Tout d'abord le Pigeonnier (endroit emblématique de la commune), puis un marcheur (pour notre randonnée nocturne), et un verre (fête et convivialité), et enfin des notes de musique dans le

dos du marcheur (chant et musique). A l'avenir, ces tee-shirts d'un autre coloris seront en vente."

La soirée Beaujolais qui a clôturé la saison dernière s'est fort bien déroulée. L'orchestre de Joël BÉCHADE, accompagné par une très bonne chanteuse, a entraîné les convives sur la piste, et ceci dans une très bonne ambiance. Nous sommes ravis de les recevoir de nouveau cette année, et nous vous attendons encore nombreux pour cette soirée qui aura lieu le **29 Novembre 2025**.

Ce début d'année fut calme en ce qui concerne les manifestations. Le 22 février Les Bourdichoux ont débuté la tournée de leur 80ème anniversaire dans notre petite commune. Les acteurs et notre ami Michel, qui jouait avec la troupe pour la première fois, ont ravis la soixantaine de spectateurs avec leur pièce drôle et pleine d'entrain. Une grand bravo aussi à tous les enfants et à leur metteur en scène. Merci à eux tous pour cette soirée déjantée !!

Le 2 mars pour la traditionnelle journée du comité, nous nous sommes rendus à la Palmyre pour assister au nouveau spectacle du Zagal Cabaret «Les Portes du Temps». Ce spectacle équestre associe danses, instants comiques, acrobaties aériennes, et voltige équestre. Avec cependant beaucoup de douceur, de féerie et de moments magiques où s'allient les femmes, les hommes et leurs montures. On ressent énormément la complicité et la tendresse entre l'Homme et l'animal. De purs moments de bonheurs.

Le premier mai auront lieu le vide grenier et le repas. Au moment où je vous écris cet article de nombreux exposants sont inscrits et j'espère vraiment, pour eux comme pour nous, que le soleil sera présent !!! Croisons les doigts.

Les 14 et 15 juin nous allons passer un petit week-end au Futuroscope.

On vous donne rendez-vous pour :

-**La frairie** le week-end du **28 et 29 juin**, programme dans ce petit journal.

-**La marche nocturne 19 juillet** bulletin d'inscription sur le site de la commune rubrique informations.

-**La soirée Beaujolais** attention changement de date, décalage d'une semaine **29 Novembre 2025**.

## La vie de la Commune.

### Le comité des fêtes.

Je vous souhaite, en attendant de vous retrouver au cours de nos manifestations, un très bel été.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Article coécrit par Éric DOYEUX et Éric BARDOULAT.

Beaujolais 2024.



ZAGAL cabaret.



1er mai 2025.



Photos de Marie-Christelle BRUN.

La vie de la Commune.

Le comité des fêtes.

# FRAIRIE d'ÉCURAS 2025

**28 Juin**



16h00 Jeux gratuits pour enfants  
(tickets de manèges à gagner)

19h Repas champêtre organisé  
par le Comité des Fêtes  
Menu 20€ réservation fortement conseillée  
au 05.45.67.09.78 et 06.85.47.30.84

23h00 Retraite aux flambeaux.  
Grand Feu d'Artifice musical et animé  
Suivi d'un bal "DJ MUSIC ANIMATION".

**29 Juin**



6h00 Vide Grenier emplacements gratuits  
Réservation au 06.63.34.61.88

12h00 Vin d'honneur offert par la municipalité

12h30 Repas champêtre organisé par  
Le restaurant l'Écurasien du Châtain-Besson  
Menu 20€ réservation conseillée  
au 05 86 50 91 85

Durant les 2 jours manèges, pousse-pousse, tirs, pêche  
aux canards, confiserie, auto-scooters, ...

**Pour rappel le samedi  
19 juillet 2025 marche  
nocturne du Comité des  
fêtes d'Écuras.**

Imprimé par nos soins SVP ne pas jeter sur la voie publique.

*La vie de la Commune.*

*La chorale Asonancia.*

## FÊTE DE LA MUSIQUE

au bourg d'Écuras

dimanche 22 juin à 18h

La chorale Asonancia renouvelle sa fête de la musique dans le bourg, qui avait permis aux habitants de la commune et des alentours de venir s'exprimer musicalement et au public de passer un moment convivial et de détente.

Alors, si vous avez envie d'écouter, chanter, jouer de la musique, rejoignez-nous le dimanche 22 juin sur la place du four à pain, à coté de l'église d'Écuras dès 18h.

Ce moment est vraiment ouvert à tous, sans professionnalisme, et tous les styles de musique sont invités à s'exprimer dans la rue. Telle était l'idée de la 1ère fête de la musique, initiée par Jack Lang, ministre de la Culture en 1982.

Et bien sûr, une buvette avec une petite restauration seront sur place.

Si vous voulez faire de la musique ou chanter ce soir-là, et pour que chacun ait du temps, 2 à 3 chansons suffisent.

Afin d'organiser la soirée, merci d'appeler le

**05 45 23 22 24** ou **06 30 78 34 46**

*Pascale COURDOUBLE.*

*FEUX de PLEIN AIR.*

## **Je crois qu'il y en a qui n'ont pas encore bien compris.**

Comme je vous l'ai **déjà signalé**, tous les **feux sont interdits depuis 2018** et les contrevenants risquent une amende de **450 euros** pour cette action. Seules les personnes étant déclarées agriculteurs (trices) ont la possibilité de faire brûler à condition de déclarer le formulaire 'feu de plein air' en mairie et de téléphoner sur la plate forme du département le jour où ils feront brûler.

Je tenais à remettre ce petit mot car nous voyons toujours de-ci de-là des **personnes qui n'en tiennent pas compte** ou qui ne connaissent pas la loi.

Les déchetteries sont faites pour accueillir vos déchets verts et vous trouverez aussi dans ce petit journal les jours et horaires de la plate-forme de broyage communale où vous pourrez déposer vos branchages.

## La vie de la Commune.

Nouveau sur votre commune.

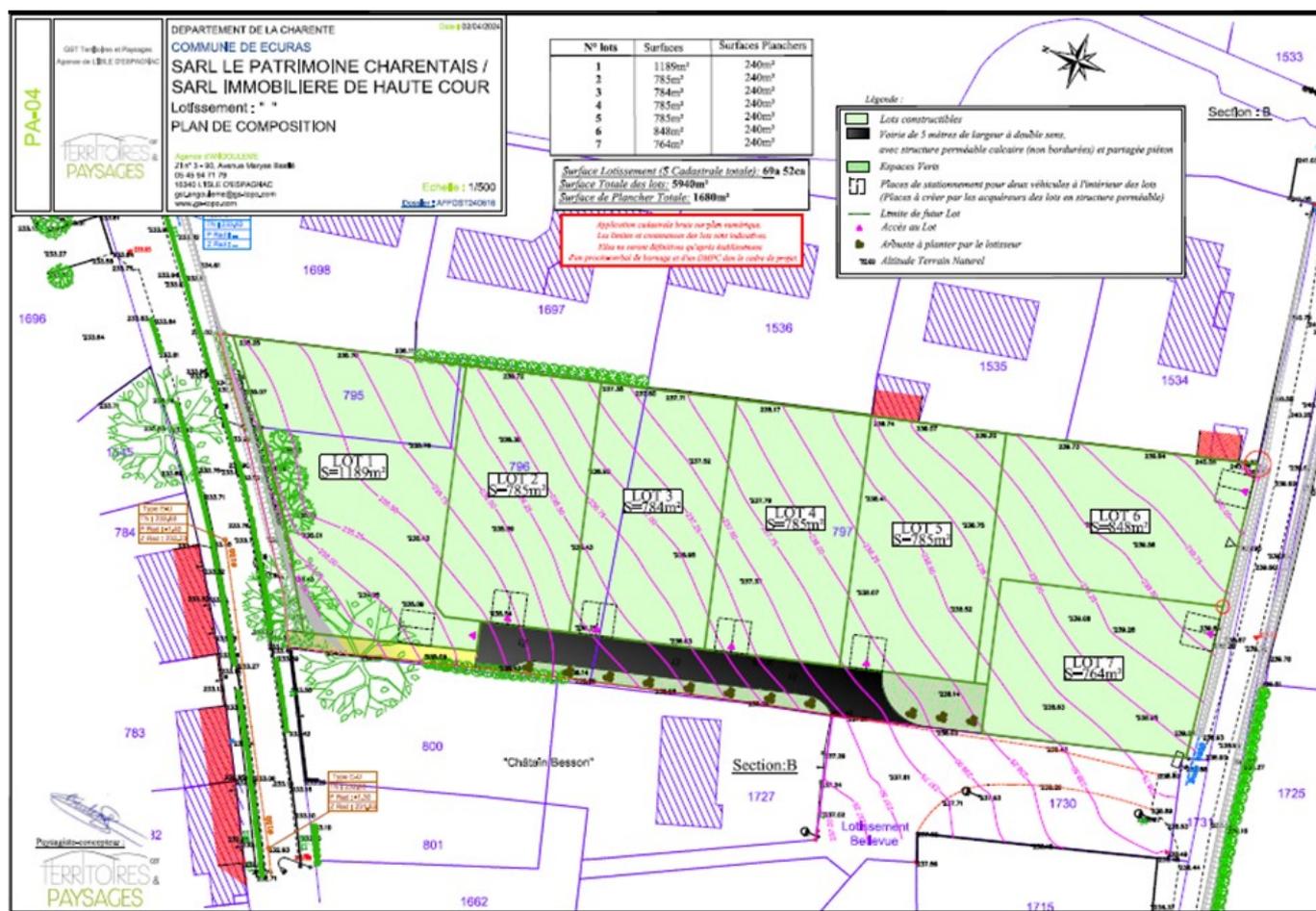
### 7 terrains à bâtir à Écuras – 36 000 € l'unité !

À Châtain Besson, sur la commune d'Écuras, un nouveau lotissement vient de voir le jour ! **7 terrains à bâtir**, entièrement **viabilisés** (eau, électricité, tout à l'égout et fibre), sont désormais disponibles, d'une superficie allant de **764 m<sup>2</sup> à 1189 m<sup>2</sup>**, au **prix unique de 36 000 €**.

Situés dans un cadre paisible et verdoyant, ces terrains sont **libres de constructeur**, offrant à chacun la possibilité de réaliser un projet sur mesure, dans un environnement privilégié.

Proche du golf international de La Prèze, des lacs de Haute-Charente et de la Dordogne, ce lotissement séduira aussi bien les familles que les investisseurs en quête de nature et sérénité.

## Renseignements au 06.88.10.23.11.



## La vie de la Commune.

### ESCURAS, TERRE DE LEGENDE.



*Les dix ans de LA CITÉ DES LÉGENDES 2015-2025.*

Il y a dix ans commençait la formidable aventure des compagnons de notre cité, toujours actifs nous vous proposons cette année un spectacle les 19 et 20 septembre (journées du patrimoine). La représentation durera plus de 1 heure donc nous ne pourrons assurer qu'une séance le vendredi ainsi que le samedi. Alors dès l'apparition des affiches ou prospectus nous pensons qu'il sera plus prudent de réserver votre place. Habitants d'Écuras, il est normal que vous le sachiez. Fidèles et novices vous êtes les bienvenus. Cette année le titre de la représentation est : **ESCURAS, terre de légende**. Vous êtes anciens figurants alors venez participer à notre fête contactez Michel ou Didier afin que vous puissiez nous rejoindre lors de ce week-end. Nous avons toujours besoin d'aide, de figurants, jeunes, moins jeunes apportant leurs envies, idées, bonne humeur. Voici quelques photos de différents spectacles. *Le bureau.*

# La vie de la Commune.

## Photos diverses.





## ● Tout savoir sur l'adduction pour le passage de la fibre

Pour raccorder une habitation à la fibre, un passage doit permettre d'acheminer le câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau situé dans la rue (sur un poteau ou en souterrain) et le point de pénétration de la fibre dans l'habitation. Il s'agit d'une adduction.

Généralement, le câble fibre utilise le même chemin que le câble cuivre existant.

Si cette adduction n'est pas utilisable (quand le fourreau est cassé ou bouché par exemple) ou si elle n'existe pas (quand elle est en pleine terre ou quand l'habitation n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique ou qu'il s'agit d'une construction neuve), des travaux de réparation ou de création sont nécessaires.

**Sur la propriété privée, les travaux sont à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux de téléphonie, d'eau et d'énergie.**

Sur le domaine public, dans la rue, les travaux d'adduction reviennent aux collectivités. Dans certains cas, une participation financière pourra être demandée.

Une fois que l'adduction est utilisable sur la propriété privée et sur le domaine public et quand l'habitation est éligible à la fibre, le raccordement est possible. Il est réalisé par l'opérateur fibre de l'utilisateur qui a souscrit un abonnement à la fibre.



### L'ADDUCTION SUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

**La réalisation d'une adduction souterraine est recommandée par rapport à une adduction aérienne pour des raisons de pérennité et de sécurité.**

Les travaux nécessaires doivent respecter certaines normes, notamment la mise en place d'un **regard en limite de propriété privée, dont la validation de l'emplacement avec NATHD est nécessaire.**

Ils peuvent être réalisés par le propriétaire ou par une entreprise de voirie et réseaux divers de son choix.

### POUR UNE CONSTRUCTION NEUVE

Le permis de construire doit prévoir la réalisation et le financement des travaux d'adduction du réseau de télécommunication par son bénéficiaire, sur la propriété privée.  
(cf. Article L.332.15 du code de l'urbanisme)

Le propriétaire est dans l'obligation d'équiper une construction neuve d'une ligne de fibre optique dès lors que celle-ci est disponible.  
(cf. Article R.111-14 du Code de la construction et de l'habitation)

Dossier de demande d'adduction et information sur :  
[www.nathd.fr/adduction](http://www.nathd.fr/adduction)

## État civil 2024.

### Naissances



CANIT Noa	à Soyaux (16) le 01/01/2024
NIORT Jacques Andrew	à Soyaux (16) le 13/01/2024
ROUX Elaya Sabrina	à Saint-Michel (16) le 16/12/2024

### Mariages



PAYET Jean-Hugues-DEMPÉRAT Carole Sandrine	le 25/05/2024
PASQUIER Jérémy Jean-POSTEL Jessica Andrée Arlette	le 08/06/2024
LACAUD Bruno - TASSAIN Laure	le 22/06/2024
BROOM Paul -BLAKE Karen Jane	le 28/09/2024
DELAVALLADE Gérard-PERAUD Annick Marie	le 30/09/2024

### Décès



ANSIOT Laurence Martine	le 02/01/2024
ROCHE Robert	le 20/01/2024
LAURENT Maurice Marcel	le 23/01/2024
CANIT Adrien Michel	le 19/02/2024
SAUMON Yves Henri	le 10/03/2024
DÉLIAS Guy	le 31/03/2024
RADDER Alewijn	le 19/04/2024
LAURENÇON Roger Jean	le 07/05/2024
MORET Jean-Pierre	le 28/05/2024
SAUMON Jean-Pierre Henri	le 20/06/2024
LEROY Marion Paule Liliane	le 09/07/2024
CHEVALIER Frédéric François	le 16/08/2024
GOREAU Claude Pierre	le 11/12/2024
GRANGETEAU DUCONGÉ Guy	le 31/12/2024

## Renseignements utiles.

### MAIRIE – horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi: 9h-12h30 ; 13h30-17h

Fermée le jeudi après-midi

Tel : 05 45 23 20 08

### AGENCE POSTALE – horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h30 à 13h45

le vendredi : 14h30 à 17h15 et le samedi de 9h30 à 12h

Tel : 05 45 24 89 35

Fermée du 28/07/2025 au 16/08/2025 inclus.

Reprise le 18 Août 2025.



Site de la commune

[www.ecuras.fr](http://www.ecuras.fr)

commune d'écuras

En cas de panne de courant, faites le :

08 10 333 016

Numéro EDF accessible

24 h/24.

**ATTENTION**

**← NOUVEAUX HORAIRES**

### Services médicaux

- Groupe Médical	05 45 23 61 27
- Pharmacie Val de TARDOIRE	05 45 23 62 96
- Pharmacie du Cèdre	05 45 23 94 10

### Urgences

Pompiers de MONTBRON	18
Gendarmerie de MONTBRON	17
Hôpital de GIRAC	05 45 24 40 40
Urgence Médicale	15

### Téléphone